

Révisés le 20 février 2006

États financiers consolidés de

# **QUEBECOR INC. ET SES FILIALES**

Exercices terminés les 31 décembre 2005, 2004 et 2003

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2005, 2004 et 2003

---

Rapport de la direction relatif aux états financiers

Rapport des vérificateurs aux actionnaires de Quebecor inc.

## États financiers

États consolidés des résultats .....	1
États consolidés des bénéfices non répartis .....	2
États consolidés des flux de trésorerie .....	3
Bilans consolidés .....	5
Information sectorielle.....	7
Notes afférentes aux états financiers consolidés .....	12

## RAPPORT DE LA DIRECTION RELATIF AUX ÉTATS FINANCIERS

Les présents états financiers consolidés de Quebecor inc. et ses filiales sont la responsabilité de la direction et ont été approuvés par le conseil d'administration de Quebecor inc.

Ces états financiers ont été dressés par la direction selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Ils comprennent des montants fondés sur l'exercice des meilleurs jugements et estimations.

Pour assurer la justesse et l'objectivité des données contenues dans les états financiers, la direction de la Compagnie, ainsi que les directions de ses filiales, se sont dotées de systèmes de contrôles comptables internes et voient à l'application d'un programme de vérification interne. La direction croit que les contrôles comptables internes donnent l'assurance raisonnable que les documents financiers sont fiables et constituent une base adéquate pour l'établissement d'états financiers, que les biens de l'entreprise sont convenablement comptabilisés et préservés, et que la préparation ainsi que la présentation des autres informations financières concordent avec les états financiers.

Le conseil d'administration exerce sa responsabilité relativement aux états financiers surtout par l'entremise de son comité de vérification, formé uniquement d'administrateurs externes. Le comité de vérification revoit les états financiers consolidés annuels et le rapport annuel de la Compagnie et formule ses recommandations au conseil d'administration pour son approbation. Le comité de vérification rencontre la direction ainsi que les vérificateurs internes et externes pour discuter des contrôles internes exercés sur le processus de présentation de l'information financière, des questions de vérification et des questions de présentation de l'information financière et formule les recommandations appropriées au conseil d'administration. Les vérificateurs désignés par les actionnaires peuvent à leur gré rencontrer le comité de vérification, en présence ou en l'absence de la direction.

Les présents états financiers ont été vérifiés par les vérificateurs désignés par les actionnaires, KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L., comptables agréés, dont le rapport suit.

Le président et chef de la direction,

Le vice-président exécutif et  
chef de la direction financière,

(signé Pierre Karl Péladeau)

(signé Jacques Mallette)

Pierre Karl Péladeau

Jacques Mallette

Montréal, Canada

Le 16 février 2006

## **RAPPORT DES VÉRIFICATEURS AUX ACTIONNAIRES DE QUEBECOR INC.**

Nous avons vérifié les bilans consolidés de Quebecor inc. et ses filiales aux 31 décembre 2005 et 2004 et les états consolidés des résultats, des bénéfices non répartis et des flux de trésorerie des exercices terminés les 31 décembre 2005, 2004 et 2003. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Compagnie. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Compagnie aux 31 décembre 2005 et 2004 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés les 31 décembre 2005, 2004 et 2003 selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

(signé KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.)

Comptables agréés

Montréal, Canada

Le 15 février 2006

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

## ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

Exercices terminés les 31 décembre 2005, 2004 et 2003  
(en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action)

	2005	2004	2003
<b>Revenus</b>	<b>10 208,5 \$</b>	<b>10 613,4 \$</b>	<b>10 718,6 \$</b>
Coût des ventes et frais de vente et d'administration	(8 666,4)	(8 883,5)	(9 217,5)
Amortissement	(600,8)	(649,2)	(682,6)
Frais financiers (note 2)	(463,3)	(520,7)	(581,6)
Provision pour rationalisation des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres charges spéciales (note 3)	(113,6)	(151,7)	(128,8)
Gain sur variation de la juste valeur de débentures échangeables	126,0	45,0	–
(Perte) gain sur refinancement de dettes et rachat d'actions privilégiées d'une filiale (note 4)	(60,0)	(7,4)	104,4
(Perte) gain sur vente d'entreprises, d'actions d'une filiale et d'autres éléments d'actif	(5,1)	9,3	(1,1)
Radiation de l'écart d'acquisition (note 5)	(287,1)	–	(0,5)
<b>Bénéfice avant impôts sur le bénéfice</b>	<b>138,2</b>	<b>455,2</b>	<b>210,9</b>
Impôts sur le bénéfice (note 6)	92,7	130,4	18,5
	<b>45,5</b>	<b>324,8</b>	<b>192,4</b>
Dividendes sur actions privilégiées de filiales, déduction faite des impôts sur le bénéfice	(48,6)	(48,7)	(44,4)
Part des actionnaires sans contrôle	79,7	(165,0)	(82,5)
<b>Bénéfice tiré des activités poursuivies</b>	<b>76,6</b>	<b>111,1</b>	<b>65,5</b>
(Perte) bénéfice lié(e) aux activités abandonnées (note 7)	(6,9)	1,1	0,9
<b>Bénéfice net</b>	<b>69,7 \$</b>	<b>112,2 \$</b>	<b>66,4 \$</b>
<b>Résultat par action (note 9)</b>			
<b>De base</b>			
Tiré des activités poursuivies	1,19 \$	1,72 \$	1,02 \$
Tiré des activités abandonnées	(0,11)	0,02	0,01
Bénéfice net	1,08	1,74	1,03
<b>Dilué</b>			
Tiré des activités poursuivies	1,18 \$	1,71 \$	1,02 \$
Tiré des activités abandonnées	(0,11)	0,02	0,01
Bénéfice net	1,07	1,73	1,03
<b>Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en millions)</b>	<b>64,5</b>	<b>64,6</b>	<b>64,6</b>
<b>Nombre moyen pondéré d'actions diluées (en millions)</b>	<b>64,6</b>	<b>64,7</b>	<b>64,7</b>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

## ÉTATS CONSOLIDÉS DES BÉNÉFICES NON RÉPARTIS

Exercices terminés les 31 décembre 2005, 2004 et 2003  
(en millions de dollars canadiens)

	2005	2004	2003
<b>Solde au début de l'exercice</b>	<b>1 235,3 \$</b>	<b>1 128,3 \$</b>	<b>1 061,9 \$</b>
Bénéfice net	69,7	112,2	66,4
Dividendes	(12,3)	(5,2)	–
Excédent du prix payé sur la valeur comptable des actions subalternes catégorie B acquises (note 21 b))	(7,2)	–	–
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>1 285,5 \$</b>	<b>1 235,3 \$</b>	<b>1 128,3 \$</b>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

## ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercices terminés les 31 décembre 2005, 2004 et 2003  
(en millions de dollars canadiens)

	2005	2004	2003
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>			
Bénéfice tiré des activités poursuivies	76,6 \$	111,1 \$	65,5 \$
Ajustements pour :			
Amortissement des immobilisations	593,6	640,5	667,4
Amortissement des frais reportés, d'autres éléments d'actif et radiation de l'écart d'acquisition	294,3	8,7	15,7
Amortissement des frais de financement reportés et de l'escompte sur la dette à long terme	66,1	61,9	63,0
Amortissement des coûts d'acquisition de contrats	32,6	34,1	33,0
Dépréciation d'actifs, portion non monétaire des frais de rationalisation et radiation de placements (note 3)	65,4	102,6	81,8
Perte (gain) sur instruments financiers inefficaces et sur variation de change de la dette à long terme non couverte	3,5	6,1	(2,0)
Perte sur vente d'entreprises, d'immobilisations et d'autres éléments d'actif	2,2	3,0	19,5
Gain sur variation de la juste valeur de débetures échangeables	(126,0)	(45,0)	–
Perte sur réévaluation d'un montant additionnel à payer (note 15)	10,1	26,9	4,5
Perte (gain) sur refinancement de dettes et rachat d'actions privilégiées d'une filiale (note 4)	60,0	7,4	(104,4)
Impôts futurs	(7,6)	63,0	(23,8)
Part des actionnaires sans contrôle	(79,7)	165,0	82,5
Intérêts sur actions privilégiées rachetables d'une filiale	–	–	24,5
Autres	6,1	7,7	(2,4)
	997,2	1 193,0	924,8
Variation nette des actifs et passifs d'exploitation	(23,7)	(197,9)	(25,6)
Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies	973,5	995,1	899,2
Flux de trésorerie (utilisés) générés par les activités abandonnées	(25,3)	25,1	28,2
Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation	948,2	1 020,2	927,4
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>			
Augmentation (diminution) nette des emprunts bancaires (Remboursement) emprunts nets sur les facilités bancaires renouvelables et le papier commercial	12,4	(5,0)	(7,7)
Émission de dettes à long terme, net des frais financiers	(22,3)	73,0	260,0
Remboursement de la dette à long terme et règlement de contrats de couverture	200,9	389,2	2 323,5
Augmentation nette des paiements anticipés en vertu d'ententes de swaps sur devises	(342,2)	(658,4)	(2 840,6)
Augmentation nette des paiements anticipés en vertu d'ententes de swaps sur devises	(34,1)	(184,4)	(118,1)
Émission d'actions par des filiales	19,9	18,6	216,1
Rachat d'actions subalternes catégorie B (note 21)	(9,8)	–	–
Dividendes	(12,3)	(5,2)	–
Dividendes versés aux actionnaires sans contrôle	(83,5)	(73,1)	(71,1)
Rachat des actions privilégiées rachetables d'une filiale (note 4)	–	–	(55,0)
Autres	(3,4)	0,6	8,0
Flux de trésorerie utilisés pour les activités de financement	(274,4)	(444,7)	(284,9)
<b>Sous-total, soldes à reporter</b>	<b>673,8 \$</b>	<b>575,5 \$</b>	<b>642,5 \$</b>

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

## ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2005, 2004 et 2003  
(en millions de dollars canadiens)

	2005	2004	2003
<b>Sous-total, soldes reportés</b>	<b>673,8 \$</b>	<b>575,5 \$</b>	<b>642,5 \$</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>			
Acquisitions d'entreprises, déduction faite des espèces et quasi-espèces (note 8)	(177,2)	(172,5)	(327,7)
Produits de disposition d'entreprises déduction faite des espèces et quasi-espèces (notes 7 et 8)	83,3	(7,8)	24,7
Acquisitions d'immobilisations	(790,2)	(362,4)	(472,5)
Produit net de disposition d'instruments financiers (note 26)	85,7	–	–
Diminution (augmentation) nette de placements temporaires (Augmentation) diminution d'espèces et quasi-espèces et placements temporaires en fiducie	59,1	94,5	(108,1)
Produit de l'aliénation d'éléments d'actif	(30,1)	(7,9)	223,0
Autres	25,2	14,0	8,2
	(4,1)	(4,9)	(2,8)
<b>Flux de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement</b>	<b>(748,3)</b>	<b>(447,0)</b>	<b>(655,2)</b>
(Diminution) augmentation nette des espèces et quasi-espèces	(74,5)	128,5	(12,7)
Incidence des écarts de taux de change sur les espèces et quasi-espèces libellées en monnaie étrangère	25,2	(75,8)	(85,1)
Espèces et quasi-espèces au début de l'exercice	145,8	93,1	190,9
<b>Espèces et quasi-espèces à la fin de l'exercice</b>	<b>96,5 \$</b>	<b>145,8 \$</b>	<b>93,1 \$</b>
<b>Les espèces et quasi-espèces se composent comme suit</b>			
Espèces	23,8 \$	35,7 \$	62,3 \$
Quasi-espèces	72,7	110,1	30,8
	96,5 \$	145,8 \$	93,1 \$
<b>Informations supplémentaires sur les états consolidés des flux de trésorerie</b>			
Variation nette des actifs et passifs d'exploitation (déduction faite de l'effet des acquisitions et dispositions d'entreprises) :			
Débiteurs	(72,1) \$	(67,0) \$	230,1 \$
Stocks et investissements dans des produits télévisuels et des films	13,3	(22,2)	51,4
Créditeurs et charges à payer	(9,9)	(84,1)	(260,6)
Autres	45,0	(24,6)	(46,5)
	(23,7) \$	(197,9) \$	(25,6) \$
<b>Opération hors caisse liée aux activités de financement</b>			
Émission du montant additionnel à payer	– \$	– \$	70,0 \$
Intérêts payés	396,5 \$	405,5 \$	526,3 \$
Impôts payés (déduction faite des remboursements)	59,3	90,3	10,2

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

## BILANS CONSOLIDÉS

31 décembre 2005 et 2004  
(en millions de dollars canadiens)

	2005	2004
<b>Actif</b>		
<b>Actif à court terme</b>		
Espèces et quasi-espèces	96,5 \$	145,8 \$
Espèces et quasi-espèces et placements temporaires en fiducie (valeur du marché de 49,3 millions de dollars (19,2 millions de dollars en 2004)) (notes 10 et 17)	49,3	19,2
Placements temporaires (valeur du marché de 40,6 millions de dollars (99,7 millions de dollars en 2004))	40,6	99,7
Débiteurs (note 11)	916,0	824,8
Impôts sur le bénéfice	12,8	63,9
Stocks et investissements dans des produits télévisuels et des films (note 12)	579,3	638,9
Frais payés d'avance	45,0	51,9
Impôts futurs (note 6)	138,7	122,6
	<b>1 878,2</b>	<b>1 966,8</b>
Placements à long terme (valeur du marché de 223,4 millions de dollars (386,7 millions de dollars en 2004))	332,5	352,6
Immobilisations (note 13)	4 318,0	4 388,4
Impôts futurs (note 6)	57,6	81,0
Autres éléments d'actif	492,3	561,5
Écart d'acquisition (note 14)	6 598,4	7 088,4
	<b>13 677,0 \$</b>	<b>14 438,7 \$</b>

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

## BILANS CONSOLIDÉS (suite)

31 décembre 2005 et 2004  
(en millions de dollars canadiens)

	2005	2004
<b>Passif et avoir des actionnaires</b>		
<b>Passif à court terme</b>		
Emprunts bancaires	13,6 \$	0,8 \$
Créditeurs, charges à payer et revenus reportés	1 804,0	1 870,0
Impôts sur le bénéfice	90,2	68,0
Dividendes à payer aux actionnaires minoritaires	27,2	–
Impôts futurs (note 6)	2,0	5,3
Montant additionnel à payer (note 15)	111,5	101,4
Tranche à court terme de la dette à long terme et des billets convertibles (note 16)	17,6	16,7
	<b>2 066,1</b>	<b>2 062,2</b>
Dette à long terme (note 16)	4 687,7	4 888,2
Débiteures échangeables (note 17)	405,4	692,7
Billets convertibles (note 18)	134,3	135,4
Autres éléments de passif (note 19)	1 070,4	878,0
Impôts futurs (note 6)	723,4	785,4
Part des actionnaires sans contrôle (note 20)	3 138,0	3 553,2
<b>Avoir des actionnaires</b>		
Capital-actions (note 21)	346,6	349,2
Bénéfices non répartis	1 285,5	1 235,3
Écart de conversion (note 23)	(180,4)	(140,9)
	<b>1 451,7</b>	<b>1 443,6</b>
Engagements et éventualités (note 24)		
Garanties (note 25)		
Événements subséquents (note 29)		
	<b>13 677,0 \$</b>	<b>14 438,7 \$</b>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

Au nom du conseil d'administration,

(signé Jean Neveu)

Jean Neveu, président du conseil

(signé Jean La Couture)

Jean La Couture, administrateur

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

## INFORMATION SECTORIELLE

Exercices terminés les 31 décembre 2005, 2004 et 2003  
(en millions de dollars canadiens)

Quebecor inc. (la « Compagnie ») exerce ses activités dans les secteurs suivants : Imprimerie, Câblodistribution, Journaux, Télédiffusion, Loisir et divertissement, Télécommunications d'affaires, Technologies et communications interactives et Internet – Portails. Le secteur Imprimerie réalise l'impression de magazines, d'encarts publicitaires, de catalogues, de livres, de publipostage et d'annuaires, et fournit des services de prémédias numériques et de logistique. Le secteur Imprimerie exerce ses activités aux États-Unis, au Canada, en Europe et en Amérique latine. Le secteur Câblodistribution offre des services de télédistribution, d'accès Internet et de téléphonie au Canada, et est actif dans le domaine de la location de vidéocassettes, de vidéodisques numériques (« DVD ») et de jeux. Le secteur Journaux comprend l'impression, la publication et la distribution de journaux quotidiens et hebdomadaires au Canada. Le secteur Télédiffusion exploite au Canada des réseaux de télévision généraliste francophone et anglophone, des réseaux de télévision spécialisée, de publication de magazines et de distribution de films au Canada. Le secteur Loisir et divertissement regroupe les activités, toutes exercées au Canada, de publication et de distribution de livres, ainsi que de production et de distribution de disques. Le secteur Télécommunications d'affaires exerce ses activités au Canada et offre aux entreprises, via son réseau, des services de connectivité interentreprise, de connectivité à Internet, d'hébergement de sites Web et de téléphonie. Le secteur Technologies et communications interactives offre des solutions de commerce électronique alliant la stratégie, l'intégration technologique, les solutions IP et la créativité sur Internet, et possède des bureaux au Canada, aux États-Unis et en Europe. Le secteur Internet – Portails exploite des sites Internet au Canada, comprenant des portails francophones et anglophones et des sites spécialisés.

Ces secteurs sont gérés séparément puisqu'ils exigent des stratégies de mise en marché différentes. La Compagnie évalue la performance de chacun des secteurs en se fondant sur le bénéfice avant amortissement, frais financiers, provision pour rationalisation des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres charges spéciales, gain sur variation de la juste valeur de débentures échangeables, (perte) gain sur refinancement de dettes et rachat d'actions privilégiées d'une filiale, (perte) gain sur vente d'entreprises, d'actions d'une filiale et d'autres éléments d'actif et radiation de l'écart d'acquisition.

Les conventions comptables de chacun des secteurs sont les mêmes que celles utilisées aux fins des états financiers consolidés.

Le bénéfice de chaque secteur inclut le bénéfice tiré des ventes à des tiers et des ventes intersectorielles. Les transactions entre les secteurs sont négociées et mesurées comme des transactions entre compagnies non apparentées.

### PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ

	2005	2004	2003
<b>Revenus</b>			
Imprimerie	7 602,5 \$	8 227,5 \$	8 481,2 \$
Câblodistribution	1 002,0	871,6	805,0
Journaux	915,6	888,1	845,9
Télédiffusion	401,4	358,0	340,9
Loisir et divertissement	255,4	241,7	205,0
Télécommunications d'affaires	102,1	78,6	77,7
Technologies et communications interactives	65,1	51,9	44,8
Internet – Portails	50,0	34,5	28,2
Siège social et intersectoriels	(185,6)	(138,5)	(110,1)
	<b>10 208,5 \$</b>	<b>10 613,4 \$</b>	<b>10 718,6 \$</b>

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

INFORMATION SECTORIELLE (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2005, 2004 et 2003  
(en millions de dollars canadiens)

## PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ (suite)

	2005	2004	2003
<b>Bénéfice avant amortissement, frais financiers, provision pour rationalisation des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres charges spéciales, gain sur variation de la juste valeur de débetures échangeables, (perte) gain sur refinancement de dettes et rachat d'actions privilégiées d'une filiale, (perte) gain sur vente d'entreprises, d'actions d'une filiale et d'autres éléments d'actif et radiation de l'écart d'acquisition</b>			
Imprimerie	806,5 \$	1 031,5 \$	888,3 \$
Câblodistribution	382,0	341,2	275,3
Journaux	222,2	227,8	224,8
Télédiffusion	53,0	80,5	81,5
Loisir et divertissement	27,0	22,7	14,7
Télécommunications d'affaires	31,3	22,6	14,4
Technologies et communications interactives	3,9	2,3	1,1
Internet – Portails	10,5	4,5	3,1
	1 536,4	1 733,1	1 503,2
Revenus (dépenses) relevant de la direction de la Compagnie	5,7	(3,2)	(2,1)
	1 542,1 \$	1 729,9 \$	1 501,1 \$

	2005	2004	2003
<b>Amortissement</b>			
Imprimerie	368,9 \$	422,7 \$	455,6 \$
Câblodistribution	145,2	143,5	141,8
Journaux	30,3	26,0	27,6
Télédiffusion	13,7	11,9	12,2
Loisir et divertissement	4,3	5,6	4,1
Télécommunications d'affaires	34,5	33,6	35,9
Technologies et communications interactives	1,7	1,7	2,4
Internet – Portails	0,8	0,7	1,3
Siège social	1,4	3,5	1,7
	600,8 \$	649,2 \$	682,6 \$

	2005	2004	2003
<b>Acquisitions d'immobilisations</b>			
Imprimerie	471,7 \$	172,8 \$	340,9 \$
Câblodistribution	191,8	123,1	90,3
Journaux	74,0	18,8	14,3
Télédiffusion	12,9	10,1	5,7
Loisir et divertissement	7,9	3,3	1,3
Télécommunications d'affaires	23,8	21,4	17,9
Technologies et communications interactives	1,4	1,2	0,9
Internet – Portails	0,7	0,8	0,3
Siège social	6,0	10,9	0,9
	790,2 \$	362,4 \$	472,5 \$

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

INFORMATION SECTORIELLE (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2005, 2004 et 2003  
(en millions de dollars canadiens)

## PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ (suite)

	2005	2004
<b>Éléments d'actif</b>		
Imprimerie	6 666,3 \$	7 564,4 \$
Câblodistribution	3 986,2	3 912,7
Journaux	1 503,5	1 443,4
Télédiffusion	585,3	549,7
Loisir et divertissement	183,1	126,7
Télécommunications d'affaires	265,5	266,3
Technologies et communications interactives	71,0	64,3
Internet – Portails	59,0	57,5
Siège social	357,1	453,7
	<b>13 677,0 \$</b>	<b>14 438,7 \$</b>

## PAR SECTEURS GÉOGRAPHIQUES

	2005	2004	2003
<b>Revenus générés</b>			
Canada	3 366,7 \$	3 128,7 \$	3 442,3 \$
États-Unis	5 123,5	5 534,6	5 408,2
Europe	1 428,7	1 701,1	1 623,1
Amérique latine	292,4	249,7	248,6
Autres	(2,8)	(0,7)	(3,6)
	<b>10 208,5 \$</b>	<b>10 613,4 \$</b>	<b>10 718,6 \$</b>

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

INFORMATION SECTORIELLE (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2005, 2004 et 2003  
(en millions de dollars canadiens)

## PAR SECTEURS GÉOGRAPHIQUES (suite)

	2005	2004	2003
<b>Bénéfice avant amortissement, frais financiers, provision pour rationalisation des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres charges spéciales, gain sur variation de la juste valeur de débetures échangeables, (perte) gain sur refinancement de dettes et rachat d'actions privilégiées d'une filiale, (perte) gain sur vente d'entreprises, d'actions d'une filiale et d'autres éléments d'actif et radiation de l'écart d'acquisition</b>			
Canada	847,6 \$	810,5 \$	734,7 \$
États-Unis	593,5	751,0	647,3
Europe	76,1	156,8	122,3
Amérique latine	28,4	15,6	9,1
Autres	(9,3)	(0,8)	(10,2)
	1 536,3	1 733,1	1 503,2
Revenus (dépenses) relevant de la direction de la Compagnie	5,8	(3,2)	(2,1)
	1 542,1 \$	1 729,9 \$	1 501,1 \$

	2005	2004
<b>Immobilisations</b>		
Canada	1 923,9 \$	1 876,8 \$
États-Unis	1 766,3	1 795,5
Europe	524,6	612,6
Amérique latine	97,1	99,8
Autres	6,1	3,7
	4 318,0	4 388,4
<b>Écart d'acquisition</b>		
Canada	3 946,6	3 952,8
États-Unis	2 474,8	2 586,0
Europe	167,6	539,8
Amérique latine	9,4	9,8
	6 598,4	7 088,4
<b>Autres éléments d'actif</b>		
Canada	1 775,2	1 722,8
États-Unis	491,2	604,1
Europe	247,1	334,8
Amérique latine	162,4	156,3
Autres	84,7	143,9
	2 760,6	2 961,9
	13 677,0 \$	14 438,7 \$

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2005, 2004 et 2003

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

---

Quebecor inc. est constituée en vertu des lois du Québec.

### 1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers consolidés sont dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada.

#### a) Mode de présentation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de Quebecor inc. et ses filiales. Tous les soldes et transactions intercompagnies sont éliminés lors de la consolidation.

Certains chiffres correspondants fournis pour les exercices 2004 et 2003 ont été réagencés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice terminé le 31 décembre 2005.

#### b) Conversion de devises

Les états financiers des établissements étrangers autonomes sont convertis selon le taux de change en vigueur à la date du bilan en ce qui a trait aux éléments d'actif et de passif, et selon les taux de change moyens au cours de l'exercice pour ce qui est des produits et des charges. Les écarts découlant de cette conversion sont reportés et inscrits à titre d'écart de conversion et ne sont inclus aux résultats qu'au moment de la réalisation d'une réduction de l'investissement net dans ces établissements étrangers.

Les opérations conclues en devises sont converties selon la méthode temporelle. Les gains et pertes de change sont inclus dans les frais financiers.

#### c) Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers consolidés selon les PCGR du Canada exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Les éléments d'actif et de passif, les postes de revenus et de charges ainsi que la présentation d'éléments d'actif et de passif éventuels sont établis sur la base de ces estimations et hypothèses. Les éléments des états financiers qui requièrent davantage l'utilisation d'estimations incluent les éléments de passif découlant de régimes de retraite et des avantages complémentaires à la retraite pour les employés, les hypothèses économiques clés utilisées pour déterminer la provision pour mauvaises créances, la provision pour désuétude, la provision pour retours sur ventes, les provisions en matière environnementale et pour la rationalisation des activités d'exploitation, la durée de vie utile des éléments d'actif aux fins du calcul de l'amortissement et l'évaluation des flux monétaires futurs prévus être générés par les actifs, la détermination de la juste valeur des éléments d'actif et de passif lors de regroupements d'entreprises, la juste valeur implicite de l'écart d'acquisition, les provisions pour impôts sur le bénéfice et la composition des actifs et passifs d'impôts futurs et la juste valeur des instruments financiers. Les résultats réels pourraient s'avérer différents de ces estimations.

#### d) Dépréciation d'actifs à long terme

La Compagnie révise les valeurs comptables de ses actifs à long terme en comparant la valeur comptable de l'actif ou le groupe d'actifs avec les flux monétaires futurs non actualisés prévus qui seront générés par cet actif ou ce groupe d'actifs lorsqu'un événement indique que sa valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est constatée lorsque la valeur comptable d'un actif ou d'un groupe d'actifs détenu pour utilisation est supérieure à la somme des flux de trésorerie non actualisés qui devraient provenir de son utilisation ou de sa cession éventuelle. La perte de valeur est évaluée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur basée sur le prix en vigueur sur le marché, si disponible, ou la méthode des flux monétaires futurs actualisés.

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2005, 2004 et 2003

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

## 1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

### e) Constatation des revenus

La Compagnie constate ses revenus d'exploitation lorsque les critères suivants sont respectés :

- Il y a des preuves convaincantes de l'existence d'un accord.
- La livraison a eu lieu ou les services ont été rendus.
- Le prix que l'acheteur doit payer au vendeur est déterminé ou déterminable.
- Le recouvrement de la vente est raisonnablement assuré.

Au moment de la facturation, la portion du revenu non gagné est portée au poste « Revenus reportés ».

Les conventions de constatation des revenus des principaux secteurs de la Compagnie sont les suivantes :

#### *Secteur Imprimerie*

Le secteur Imprimerie procure une vaste gamme de services d'impression et de services connexes à ses clients selon leurs exigences particulières qui doivent habituellement être approuvées avant le début du processus d'impression. La quasi-totalité de ses revenus provient des services d'impression commerciale et des services connexes offerts par l'intermédiaire de ses installations de magazines, catalogues, encarts publicitaires, livres, publipostage et annuaires.

Les revenus tirés des contrats sont constatés selon la méthode de l'avancement des travaux prévus au contrat en fonction du degré d'achèvement du service et des activités de production, en proportion de la valeur facturable. Les revenus tirés des ventes qui ne répondent pas aux critères de constatation selon la méthode de l'avancement des travaux sont comptabilisés une fois que les services prévus au contrat ont été rendus. Aux termes d'ententes particulières avec certains clients, le secteur Imprimerie reçoit des revenus pour la gestion de la logistique et de la distribution relativement à la livraison future des produits associés aux services d'impression déjà fournis et pour lesquels les revenus sont constatés une fois que la marchandise est reçue par le transporteur.

Les revenus sont présentés dans les états consolidés des résultats, déduction faite des rabais, des remises et de l'amortissement des coûts d'acquisition de contrats. Les escomptes sont portés en réduction des revenus et le coût des services gratuits est compris dans le coût des marchandises vendues une fois les revenus connexes constatés. Les provisions pour pertes estimatives sont inscrites à la période au cours de laquelle la perte est déterminable, s'il y a lieu.

Les services sont vendus soit sur une base individuelle, soit dans le cadre d'une entente de services multiples. Certains éléments des ententes de services multiples sont comptabilisés séparément, à condition que les éléments livrés aient une valeur individuelle pour le client et que la juste valeur de tout élément non livré puisse être déterminée de manière objective et fiable. Ces éléments identifiables comprennent la production prémédia, l'impression commerciale et la livraison. Pour les ententes qui prévoient des éléments multiples et qui répondent aux critères d'une entente de services multiples, la valeur totale du contrat est répartie entre chaque élément en fonction de leur juste valeur respective. Lorsque l'entente ne répond pas aux critères d'une entente de services multiples, elle est constatée comme une seule unité de comptabilisation conformément aux critères de constatation des revenus énumérés précédemment.

#### *Secteur Câblodistribution*

Le secteur Câblodistribution fournit des services en vertu d'accords de prestations multiples comportant une unité de comptabilisation distincte pour les services aux abonnés (frais de branchement et service d'accès) et une unité de comptabilisation distincte pour la vente d'équipements aux abonnés.

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2005, 2004 et 2003

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

## 1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

### e) Constatation des revenus (suite)

#### *Secteur Câblodistribution (suite)*

Les revenus de branchement du secteur Câblodistribution sont reportés et constatés aux résultats sur la durée moyenne estimée de la période de 30 mois au cours de laquelle les abonnés demeureront connectés au réseau. Les coûts directs et différentiels liés aux revenus de branchement d'un montant n'excédant pas les revenus sont reportés et constatés comme dépense d'exploitation sur la même période de 30 mois. Les revenus d'exploitation sont constatés lorsque les services de télédistribution, d'accès Internet et de téléphonie sont rendus. Les revenus provenant de la vente d'équipements aux abonnés et le coût des équipements sont constatés aux résultats au moment de la livraison. Les revenus tirés de la location de vidéocassettes sont comptabilisés lorsque les services sont rendus. Les offres de promotion sont comptabilisées en réduction des revenus des services visés lorsque les clients prennent avantage des offres.

#### *Secteur Journaux*

Les revenus du secteur Journaux, dérivés surtout de la diffusion et de la publicité de ses publications, sont constatés au moment de la livraison. Les revenus tirés des publications sont constatés au moment de la livraison, déduction faite d'une provision pour retours futurs. Les revenus d'impression commerciale sont constatés au moment de la livraison.

#### *Secteur Télédiffusion*

Les revenus de la vente de temps d'antenne publicitaire tirés par le secteur Télédiffusion sont constatés lors de la diffusion de la publicité. Les revenus de tirage et les revenus tirés de la vente publicitaire dans les magazines sont constatés selon la même convention de constatation des revenus utilisée par le secteur Journaux pour ses activités de publication. Les redevances provenant d'abonnement à des chaînes de télévision spécialisées sont constatées, sur une base mensuelle, lorsque le service est rendu.

Les produits tirés de la vente de droits de diffusion de films et d'émissions de télévision sont constatés lorsque les conditions suivantes sont respectées : a) il existe une preuve convaincante qu'il y a une transaction de vente avec un client lorsqu'il y a un contrat ou un autre document légal exécutoire établissant au minimum i) la durée des droits cédés, ii) le film ou le groupe de films assujéti, iii) la contrepartie à recevoir en échange des droits ; b) le film est terminé et a été livré ou est disponible pour la livraison ; c) la période des droits a débuté et le client peut commencer l'exploitation, la présentation, la diffusion ou la vente ; d) la rémunération est fixe ou peut être déterminée de façon raisonnable ; e) le recouvrement de la rémunération est raisonnablement assuré. Les revenus tirés de la sortie en salle de films sont constatés durant la période de la présentation en salle selon un pourcentage des recettes des salles de cinéma, sous réserve de la satisfaction des conditions précitées. Les revenus tirés des vidéos sont constatés au moment où le film est sorti en vidéo sur la base des livraisons de copies de vidéocassettes et de DVD, moins une provision pour retours futurs ou sur la base d'un pourcentage des revenus du détaillant, sous réserve de la satisfaction des conditions précitées.

### f) Contrats-échanges

Dans le cours normal de leurs activités, les secteurs Journaux, Télédiffusion et Internet – Portails offrent de la publicité en échange de biens et services. Les revenus ainsi gagnés sont comptabilisés sur la base de la juste valeur des biens et des services obtenus.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2005, la Compagnie a constaté un montant de 17,7 millions de dollars au titre de contrats-échanges (13,1 millions de dollars en 2004 et 16,3 millions de dollars en 2003).

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2005, 2004 et 2003

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

---

## 1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

### g) Espèces et quasi-espèces

Les espèces et quasi-espèces comprennent les placements liquides, achetés trois mois ou moins avant leur échéance, et sont présentées au prix coûtant, lequel se rapproche de la valeur du marché.

### h) Placements temporaires

Les placements temporaires sont comptabilisés au moindre du coût et de la valeur du marché. Les placements temporaires sont constitués de papier commercial portant intérêt à des taux variant de 3,33 % à 3,40 % et viennent à échéance entre avril et mai 2006.

### i) Comptes clients

Les gains ou les pertes sur la vente de comptes clients sont calculés en comparant la valeur comptable des comptes clients vendus au total du produit au comptant tiré de la vente et la juste valeur de la participation conservée dans ces comptes clients à la date du transfert. Le coût de la participation conservée se rapproche de la valeur marchande en raison de sa courte durée. Les coûts liés à la vente, y compris les pertes sur la vente des comptes clients, sont imputés aux résultats de la période au cours de laquelle ils sont engagés et sont inclus dans le coût des ventes et frais de vente et d'administration.

La Compagnie établit sa provision pour créance douteuse en fonction du risque de crédit propre à ses clients et des tendances historiques.

### j) Crédits d'impôt et aide gouvernementale

Les secteurs Télédiffusion et Loisir et divertissement peuvent tirer profit de plusieurs programmes gouvernementaux élaborés pour soutenir la production et la distribution de produits télévisuels et de films et l'édition de magazines et de livres au Canada. L'aide gouvernementale relative aux productions d'émissions est enregistrée en réduction des dépenses en conformité avec la convention comptable suivie par la filiale pour la constatation des revenus des produits télévisuels et de films complétés. L'aide gouvernementale à l'égard des droits de distribution est enregistrée en diminution des investissements dans les produits télévisuels ou utilisée directement pour réduire les frais d'exploitation de l'exercice. L'aide gouvernementale liée à l'édition de magazines et de livres est comptabilisée à titre de revenus lorsque les conditions pour acquérir l'aide gouvernementale sont satisfaites.

Les secteurs Imprimerie, Technologies et communications interactives et Loisir et divertissement reçoivent des crédits d'impôt liés à l'investissement dans le secteur manufacturier, à la création d'emplois, à des activités de recherche et développement et d'édition. Ces crédits d'impôt sont comptabilisés selon la méthode de la réduction du coût. Selon cette méthode, les crédits d'impôt liés à des dépenses admissibles sont comptabilisés à titre de réduction des frais connexes au cours de l'exercice où les dépenses sont engagées, qu'ils soient capitalisés ou passés à la dépense, pourvu que leur réalisation soit raisonnablement assurée.

### k) Stocks

Les stocks sont évalués au prix coûtant, déterminé selon la méthode de l'épuisement successif ou la méthode du coût moyen et à la valeur de réalisation nette, selon le moins élevé des deux. La valeur de réalisation nette représente la valeur du marché pour tous les stocks, à l'exception des matières premières et des fournitures qui sont évaluées au coût de remplacement. Les travaux en cours sont évalués sur la base de la valeur de facturation en fonction du degré d'achèvement des travaux.

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2005, 2004 et 2003

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

## 1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

### I) Investissements dans des produits télévisuels et des films

#### i) Émissions réalisées et en cours de réalisation

Les émissions réalisées et en cours de réalisation ayant trait aux activités de diffusion sont comptabilisées au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût comprend les charges directes de biens et de services ainsi que la part de la main-d'œuvre et des charges générales liées à chaque émission. Le coût de chaque émission est imputé aux coûts des ventes au moment de la diffusion ou lorsqu'une perte peut être estimée.

#### ii) Droits de diffusion

Les droits de diffusion correspondent pour l'essentiel aux droits contractuels permettant une diffusion limitée ou illimitée de produits télévisuels ou de films. Le secteur Télédiffusion constate un actif au titre des droits de diffusion acquis et un passif au titre de l'obligation découlant des contrats d'acquisition de droits de diffusion lorsque la période de diffusion débute et que les conditions suivantes sont respectées : le coût de chaque émission, film ou série est connu ou peut être déterminé de façon raisonnable ; les émissions, films ou séries ont été acceptés conformément aux conditions du contrat d'acquisition de droits de diffusion ; les émissions, films ou séries sont disponibles pour leur première diffusion.

Les montants payés pour des droits de diffusion avant que toutes les conditions ci-dessus ne soient respectées sont comptabilisés comme droits de diffusion payés d'avance.

Les droits de diffusion sont classés à court ou à long terme, selon l'estimation de diffusion établie par la direction. Ces droits sont amortis à la diffusion des produits télévisuels et des films sur la durée du contrat, en fonction du nombre estimé de présentations à l'écran en utilisant une méthode d'amortissement basée sur les revenus futurs. L'amortissement de ces droits est présenté dans le coût des ventes et frais de vente et d'administration. Les droits de diffusion sont évalués au moindre du coût non amorti et de la valeur de réalisation nette. Les droits de diffusion à payer sont répartis entre les éléments de passif à court et à long terme selon les modalités de paiement prévues aux contrats d'acquisition.

#### iii) Droits de distribution

Les droits de distribution ont trait aux activités de distribution de films et de produits télévisuels. Les coûts comprennent les coûts d'acquisition des droits des films et autres coûts d'exploitation qui procurent des avantages économiques futurs. La valeur de réalisation nette des droits de distribution représente la part du secteur Télédiffusion dans les produits futurs estimatifs qui seront tirés, déduction faite des coûts futurs. Le secteur Télédiffusion constate un actif au titre des droits de distribution et un passif au titre de l'obligation découlant des contrats d'acquisition de droit de distribution lorsque le produit télévisuel ou le film a été accepté selon les termes prévus au contrat d'acquisition, que le produit télévisuel ou le film est disponible pour diffusion et que le coût du droit de distribution est connu ou peut être déterminé de façon raisonnable.

Les montants payés pour les droits de distribution, avant que les conditions pour la constatation d'un actif ne soient respectées, sont comptabilisés comme droits de distribution payés d'avance dans les droits de distribution. Les droits de distribution sont amortis selon la méthode prévisionnelle par film qui prévoit que chaque droit soit amorti dans la proportion de ses produits bruts réalisés par rapport au total de ses revenus bruts anticipés.

Les estimations des produits des films sont revues périodiquement par la direction du secteur Télédiffusion et sont révisées, au besoin. La valeur des coûts non amortis est réduite à la valeur de réalisation nette d'après cette évaluation, s'il y a lieu. L'amortissement des droits de distribution est inclus dans le coût des ventes et frais de vente et d'administration.

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2005, 2004 et 2003

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

## 1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

### m) Impôts sur le bénéfice

La Compagnie suit la méthode axée sur le bilan pour la comptabilisation des impôts sur les bénéfices. Selon cette méthode, les éléments d'actif et de passif d'impôts futurs sont constatés selon leur incidence fiscale future estimative résultant des écarts entre la valeur comptable des éléments d'actif et de passif existants et de leur valeur fiscale. Les éléments d'actif et de passif d'impôts futurs doivent être mesurés par application des taux d'imposition qui sont en vigueur ou presque en vigueur durant l'exercice au cours duquel il est prévu que les écarts temporaires seront réalisés ou réglés. L'incidence de tout changement des taux d'imposition sur les éléments d'actif et de passif d'impôts futurs est incluse dans les résultats de la période au cours de laquelle les taux sont en vigueur ou presque en vigueur. Une provision pour moins-value est constatée lorsque la réalisation des éléments d'actif d'impôts futurs n'est pas jugée plus probable qu'improbable.

### n) Placements à long terme

Les participations dans des coentreprises sont comptabilisées en utilisant la méthode de consolidation proportionnelle. La Compagnie exerce une part négligeable de ses activités par l'intermédiaire de coentreprises. Les participations dans les sociétés satellites sont comptabilisées à la valeur de consolidation. Les placements de portefeuille sont comptabilisés à la valeur d'acquisition. Les valeurs comptables des placements comptabilisés à la valeur de consolidation ou selon la méthode du coût sont réduites à leurs valeurs marchandes estimatives lorsqu'un placement subit une moins-value durable.

### o) Immobilisations

Les immobilisations sont inscrites au prix coûtant, déduction faite des subventions gouvernementales et des crédits d'impôt sur le revenu s'y rapportant. Le prix coûtant représente les coûts d'acquisition ou de construction, y compris les frais de préparation, d'installation et d'essai ainsi que les intérêts liés à leur financement, jusqu'à la phase de la production commerciale. Les coûts relatifs aux programmes de construction et de raccordement des réseaux d'alimentation et de distribution par câble comprennent le matériel, la main-d'œuvre directe et les charges générales d'administration directes. Les projets en cours peuvent comprendre des avances sur des équipements en construction. Les coûts d'acquisition, d'amélioration et de renouvellement sont capitalisés, tandis que les charges d'entretien et de réparations sont imputées au coût des ventes.

L'amortissement est calculé principalement selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées de vie estimatives suivantes :

Éléments d'actif	Durée de vie estimative
Bâtiments	15 à 40 ans
Matériel et outillage	3 à 20 ans
Réseaux d'alimentation, de distribution et de télécommunications	3 à 20 ans

Les améliorations locatives sont amorties sur la durée du bail.

Lorsqu'il existe une obligation de mise hors service d'immobilisations, un élément de passif est constaté pour la juste valeur actualisée des frais futurs liés à la mise hors service de ces actifs et un montant équivalent est alors capitalisé au coût des immobilisations. Le passif est actualisé en utilisant un taux équivalent au taux sans risque ajusté selon la cote de crédit de la Compagnie, et est révisé périodiquement pour tenir compte du passage du temps et des ajustements aux frais futurs estimés. La Compagnie amortit le coût capitalisé aux immobilisations et constate une charge de désactualisation sur le passif sur la durée de vie restante estimée de ces actifs.

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2005, 2004 et 2003

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

## 1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

### o) Immobilisations (suite)

La Compagnie ne comptabilise pas d'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations pour ses réseaux de distribution par câble. La Compagnie anticipe renouveler toutes ses ententes d'accès aux structures détenues par des entreprises de services publics dans le futur, et par conséquent, la date de mise hors service de ses réseaux est indéterminable.

### p) Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels

L'écart d'acquisition et les actifs incorporels ayant une durée de vie indéfinie ne sont pas amortis.

Un écart d'acquisition est soumis à un test de dépréciation sur une base annuelle pour toutes les unités d'exploitation de la Compagnie, ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent que l'actif pourrait avoir subi une perte de valeur. Le test de dépréciation comprend deux étapes. Lors de la première étape, la valeur comptable de l'unité d'exploitation est comparée avec sa juste valeur. Lorsque la juste valeur de l'unité d'exploitation excède sa valeur comptable, tout écart d'acquisition rattaché à une unité d'exploitation est considéré comme n'ayant pas subi de perte de valeur et il n'est pas nécessaire de procéder à la deuxième étape du test de dépréciation. La deuxième étape est exécutée lorsque la valeur comptable d'une unité d'exploitation excède sa juste valeur, auquel cas la juste valeur implicite de l'écart d'acquisition rattaché à l'unité d'exploitation est comparée avec sa valeur comptable afin d'évaluer le montant de la perte de valeur, le cas échéant. Lorsque la valeur comptable de l'écart d'acquisition rattaché à l'unité d'exploitation excède la juste valeur implicite de cet écart d'acquisition, une perte de valeur est constatée pour un montant égal à l'excédent et est présentée sous un poste distinct dans l'état des résultats avant les activités abandonnées.

Les actifs incorporels acquis qui ont une durée de vie utile indéfinie, tels que les licences de télédiffusion, sont également soumis à un test de dépréciation annuellement, ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent que l'actif pourrait avoir subi une perte de valeur. Le test de dépréciation consiste en une comparaison de la valeur comptable des actifs incorporels avec leur juste valeur, et une perte de valeur est constatée dans l'état des résultats pour un montant égal à l'excédent de la valeur comptable sur la juste valeur, le cas échéant.

Les actifs incorporels ayant une durée de vie définie, tels que des listes de clients et des ententes de non-concurrence, sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur des durées de 3 à 10 ans.

### q) Coûts d'acquisition de contrats

Les coûts d'acquisition de contrats consistent en des paiements en espèces ou en des charges à payer ou à des sommes dues aux clients aux termes d'ententes à long terme. Les coûts d'acquisition de contrats sont, règle générale, proportionnellement amortis en réduction des revenus sur la durée du contrat ou amortis au fur et à mesure que le volume des ventes connexe est constaté. Lorsque des événements ou des changements ayant une incidence sur le contrat en cause surviennent, notamment des baisses importantes de la rentabilité prévue, la Compagnie procède à l'évaluation de la valeur comptable des coûts d'acquisition de contrats afin de déterminer s'il y a eu dépréciation. Ces coûts sont compris dans les autres éléments d'actif au bilan consolidé.

### r) Frais de démarrage et frais de financement reportés

Les frais de démarrage sont enregistrés au coût et comprennent les frais de développement liés aux nouveaux services spécialisés et aux frais de préexploitation qui sont amortis à compter de la mise en exploitation, selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période variant de trois à cinq ans. Les frais de financement découlant des financements à long terme sont amortis selon la méthode de l'intérêt réel et la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de la dette à long terme obtenue.

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2005, 2004 et 2003

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

---

## 1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

### s) Débentures échangeables

La valeur comptable des débentures échangeables est fondée sur la valeur boursière, à la date du bilan, des 12,5 millions d'actions subalternes sous-jacentes de Quebecor World Inc., secteur Imprimerie, et des 44,8 millions d'actions ordinaires d'Abitibi-Consolidated Inc. (les « titres sous-jacents ») qui auraient été échangées si la Compagnie avait décidé de régler les débentures par échange des titres sous-jacents au 31 décembre 2005.

À l'échéance, chaque débenture est échangeable contre les titres sous-jacents suivant un taux de conversion fixe déterminé au moment de l'émission des débentures. La Compagnie a l'option de régler les débentures en espèces pour un montant correspondant à la valeur boursière des titres sous-jacents au moment de l'échange, en actions ou par une combinaison d'espèces et de titres.

Étant donné qu'il est prévu que les titres sous-jacents seront transférés par la Compagnie aux détenteurs des débentures échangeables série Abitibi pour le règlement total du passif, la comptabilité de couverture est utilisée. En conséquence, la différence entre la valeur des débentures à la date du bilan et la valeur originale des débentures échangeables est reportée jusqu'à ce qu'il y ait rachat ou à la fin de la durée de vie à courir des débentures échangeables lorsqu'un gain ou une perte sur les titres sous-jacents sera comptabilisée.

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2004 et par suite de l'amendement du CPN-56 par le Comité sur les problèmes nouveaux, l'utilisation de la comptabilité de couverture n'est plus permise lorsque le placement de l'émetteur dans les titres sous-jacents est consolidé. En conséquence, depuis cette date, les variations de la valeur des débentures échangeables série 2001, basées sur les fluctuations du prix du marché des 12,5 millions d'actions subalternes sous-jacentes de Quebecor World Inc., ont été comptabilisées directement dans l'état des résultats plutôt que d'être reportées au bilan. Le gain de 57,5 millions de dollars sur les débentures échangeables qui était déjà reporté à cette date continu à être reporté et sera constaté aux résultats durant la période la plus rapprochée entre la période où il n'est plus probable que les actions sous-jacentes seront versés en paiement de la dette, ou la période durant laquelle les actions sous-jacentes sont versées en paiement de la dette.

Ainsi, une augmentation de 1,00 \$ de la valeur boursière par action de Quebecor World Inc. entraînera une augmentation équivalente de la valeur des débentures échangeables et dégagera une perte de 12,5 millions de dollars à être comptabilisée aux résultats. À l'inverse, une diminution de 1,00 \$ de la valeur boursière par action de Quebecor World Inc. entraînera une diminution équivalente de la valeur des débentures échangeables et dégagera un gain de 12,5 millions de dollars.

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2005, 2004 et 2003

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

## 1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

### t) Rémunération à base d'actions

Le coût de rémunération lié aux attributions à des employés qui prévoient le règlement en espèces ou autres actifs, au gré de l'employé, est constaté sur le délai d'acquisition des droits à chaque exercice dans les frais d'exploitation. Les variations de la valeur intrinsèque des options d'achat d'actions entre la date d'attribution et la date d'évaluation entraînent un changement dans l'évaluation de l'obligation et du coût de rémunération. Les autres attributions d'options d'achat d'actions aux employés sont mesurées sur la base de la juste valeur des options à la date d'octroi et une dépense de rémunération est reconnue sur la période d'acquisition avec une augmentation correspondante portée au surplus d'apport. Lorsque les options d'achat d'actions sont exercées, le capital-actions est crédité de la somme de la considération payée plus la portion correspondante précédemment comptabilisée.

Pour les régimes d'achat d'actions des employés des filiales de la Compagnie, la contribution des filiales pour le compte de ses employés est constatée comme une charge de rémunération. Toute contrepartie versée par les employés pour l'achat d'actions des filiales est portée au crédit du capital-actions de la filiale.

Les régimes d'unités d'actions différées (« UAD ») de la Compagnie et ses filiales sont constatés dans la charge de rémunération et dans les créditeurs et charges à payer lorsqu'elles sont attribuées. Les UAD sont réévaluées à chaque fin de période, jusqu'au règlement, en utilisant la valeur boursière des actions de la Compagnie et ses filiales.

### u) Instruments financiers dérivés et instruments liés à la valeur des marchandises

La Compagnie utilise certains instruments financiers dérivés pour gérer son risque lié aux variations des taux de change et d'intérêt et du prix des marchandises. La Compagnie ne détient pas et n'utilise pas d'instruments financiers dérivés à des fins spéculatives. La Compagnie documente toutes les relations entre les instruments de couverture et les éléments couverts ainsi que la stratégie qui sous-tend l'utilisation des divers instruments de couverture et l'objectif de gestion du risque. La Compagnie évalue l'efficacité des dérivés liés à la gestion du risque au moment de la mise en place de la couverture et de façon continue par la suite.

La Compagnie a conclu des contrats de change à terme pour couvrir des ventes et les débiteurs y afférents et des achats de matières premières et de matériel qu'elle prévoit faire en devises étrangères. Selon la comptabilité de couverture, les gains et les pertes de change et la partie de la prime ou de l'escompte à terme sur le contrat qui a trait à la période antérieure à l'exécution de la transaction sont constatés à titre d'ajustement des revenus, du coût des ventes ou des immobilisations au moment où la transaction est comptabilisée.

La Compagnie a conclu des contrats de change à terme à titre de couverture de l'investissement net dans certaines de ses filiales étrangères. Selon la comptabilité de couverture, les gains et les pertes de change sont comptabilisés dans l'écart de conversion. Les pertes ou les gains réalisés ou non réalisés sur de tels instruments dérivés sont également constatés dans l'écart de conversion.

La Compagnie a conclu des contrats de change à terme et des swaps sur devises pour couvrir le risque de change lié à sa dette à long terme. Selon la comptabilité de couverture, les gains et les pertes de change sont comptabilisés comme autres éléments d'actif ou de passif. Les frais sur les contrats de change à terme et sur les swaps sur devises sont reconnus à titre d'ajustement des intérêts débiteurs sur la durée du contrat.

La Compagnie a conclu des contrats de change à terme et des swaps sur devises pour couvrir le risque auquel l'exposent les actifs libellés en devises étrangères. Les gains et les pertes de changes liés à la conversion de ces actifs sont constatés dans les résultats. Selon la comptabilité de couverture, la variation du cours au comptant des instruments dérivés est constatée dans les résultats. La prime ou l'escompte à terme sur les contrats de change à terme et la composante d'intérêt des swaps sur devises sont amortis à titre d'ajustement des intérêts débiteurs sur la durée du contrat.

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2005, 2004 et 2003

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

## 1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

### u) Instruments financiers dérivés et instruments liés à la valeur des marchandises (suite)

La Compagnie a conclu des swaps de taux d'intérêt pour gérer les fluctuations des taux d'intérêt sur sa dette à long terme. Ces contrats exigent l'échange périodique de paiements d'intérêts sans échange du montant nominal du principal sur lequel les paiements sont calculés. La Compagnie désigne ses contrats de couverture de taux d'intérêt comme couvertures de la dette sous-jacente. Les intérêts débiteurs sur la dette sont ajustés pour y inclure les paiements faits ou reçus selon les conventions de fixation de taux d'intérêt sur la base de comptabilité d'exercice.

La Compagnie a conclu des conventions de taux fixe afin de gérer l'incidence de la fluctuation des taux d'intérêt sur les émissions prévues au titre de la dette à long terme. La Compagnie a désigné les conventions de taux fixe à titre de couvertures des paiements d'intérêts futurs résultant de l'émission au titre de la dette à long terme. Le paiement unique lié à l'instrument dérivé à sa date d'échéance est reporté et constaté sur la durée de la dette à long terme.

La Compagnie a conclu des contrats d'échange sur marchandises pour être en mesure de gérer une partie du risque auquel l'exposent les fluctuations des prix du gaz naturel. La Compagnie s'est engagée à échanger, sur une base mensuelle, le montant de l'écart entre le prix fixe et le prix variable d'un indice de prix du gaz naturel. La Compagnie désigne ses contrats de couverture de marchandises comme couvertures des coûts du gaz naturel et ajuste les coûts du gaz naturel pour y inclure les montants à payer ou à recevoir selon les contrats de couverture de marchandises.

Certaines ententes de swaps sur devises et de taux d'intérêt de la Compagnie sont sujets à un seuil quant à la valeur négative de leur valeur, au-delà duquel la Compagnie peut être appelée à effectuer des paiements anticipés afin de rétablir sa position de crédit. Les paiements anticipés sont payés par une réduction des paiements futurs de la Compagnie en vertu des ententes. La portion de ces remboursements relative aux intérêts est constatée au titre de réduction des frais financiers. Les paiements anticipés sont présentés au bilan en diminution du passif lié aux instruments dérivés.

Les gains ou les pertes réalisés et non réalisés liés aux instruments dérivés qui ont pris fin ou qui ont cessé d'être efficaces avant l'échéance sont reportés dans les autres éléments d'actif ou de passif à court terme et à long terme au bilan et sont comptabilisés aux résultats de la période au cours de laquelle l'opération couverte sous-jacente est constatée. Si un élément couvert désigné est vendu, éteint ou vient à échéance avant que l'instrument dérivé connexe ne prenne fin, tout gain ou perte réalisé ou non réalisé sur cet instrument dérivé est constaté dans les résultats.

Les instruments dérivés inefficaces ou non désignés à titre de couvertures sont présentés sur une base de juste valeur aux états financiers consolidés. Les variations de la juste valeur liées à ces instruments sont comptabilisées aux résultats.

### v) Régimes de retraite et avantages complémentaires à la retraite

#### i) Régimes de retraite

La Compagnie offre à certains de ses employés des régimes de retraite à prestations déterminées et à cotisations déterminées. Le coût des régimes de retraite est calculé selon des méthodes actuarielles et la capitalisation des régimes est effectuée au moyen de cotisations qui sont déterminées selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services qui incorpore la meilleure estimation de la direction concernant l'évolution future des niveaux de salaire, la croissance d'autres coûts, l'âge de départ à la retraite des salariés et d'autres facteurs actuariels. La charge de retraite est imputée aux résultats et comprend les éléments suivants :

- Le coût des prestations de retraite accordées en échange des services rendus par les employés au cours de l'exercice.

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2005, 2004 et 2003

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

## 1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

### v) Régimes de retraite et avantages complémentaires à la retraite (suite)

#### i) Régimes de retraite (suite)

- L'amortissement de l'actif transitoire net initial du coût des prestations et des modifications actuarielles au titre des services passés selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée résiduelle moyenne prévue de service du groupe d'employés actifs qui adhèrent aux régimes.
- La charge d'intérêts au titre des régimes de retraite, le rendement prévue de l'actif des régimes et l'amortissement des gains et des pertes actuariels nets cumulatifs non constatés représentant plus de 10 % du plus élevé des obligations au titre des prestations ou de la juste valeur de l'actif des régimes sur la durée résiduelle moyenne prévue de service du groupe d'employés actifs qui participent aux régimes.

Lorsqu'un événement engendre à la fois une compression et un règlement, la compression est comptabilisée avant le règlement.

La Compagnie participe à plusieurs régimes de retraite à prestations déterminées de type multiemployeurs. Ces régimes multiemployeurs sont comptabilisés selon les normes des régimes à cotisation déterminées puisque la Compagnie ne possède pas suffisamment d'informations pour appliquer la méthode de comptabilisation des régimes à prestations déterminées.

Les gains actuariels ou pertes actuarielles résultent de l'écart entre le rendement à long terme réel des actifs du régime au cours d'une période et le rendement prévu pendant cette période, ou des modifications apportées aux hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer l'obligation au titre des prestations constituées.

La Compagnie utilise la juste valeur des actifs des régimes à la fin de l'exercice pour évaluer les actifs du régime aux fins du calcul du rendement prévu sur l'actif du régime, à l'exception du secteur Imprimerie qui utilise une valeur liée au marché. La valeur liée au marché utilisée est basée sur une combinaison d'analyses rigoureuses de rendement historique et de projections futures anticipées des marchés financiers, tel que démontré par le rendement des obligations à long terme et les ratios de bénéfice par action des principaux indices boursiers.

#### ii) Avantages complémentaires à la retraite

La Compagnie offre à certains de ses employés à la retraite une protection d'assurance-vie, d'assurance-maladie et d'assurance dentaire. La Compagnie constate les charges des avantages complémentaires à la retraite. Ces charges sont réglées par la Compagnie à mesure qu'elles deviennent exigibles. La Compagnie amortit les gains et les pertes actuariels nets cumulatifs non constatés représentant plus de 10 % des obligations au titre des prestations sur la durée de service restante du groupe d'employés qui adhère aux régimes.

### w) Coûts environnementaux

Les coûts environnementaux liés aux activités courantes sont passés en charges ou capitalisés, selon le cas. Les coûts qui sont liés à une situation existante découlant d'activités antérieures et qui ne sont pas susceptibles d'apporter une contribution aux activités courantes ou futures sont passés en charges. Un passif est constaté lorsque les évaluations environnementales et/ou les mesures correctives sont probables et lorsque les coûts peuvent faire l'objet d'une estimation raisonnable, en fonction d'un plan d'action précis pour ce qui est de la technologie à employer et de l'ampleur des mesures correctives nécessaires.

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2005, 2004 et 2003

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

## 2. FRAIS FINANCIERS

	2005	2004	2003
Intérêts sur la dette à long terme, sur les débiteures échangeables et sur les billets convertibles	391,9 \$	423,7 \$	493,4 \$
Amortissement des frais de financement reportés et de l'escompte sur la dette à long terme	66,1	61,9	63,0
Perte (gain) sur instruments financiers inefficaces et sur variation de change de la dette à long terme non couverte	3,5	6,1	(2,0)
Perte sur réévaluation d'un montant additionnel à payer	10,1	26,9	4,5
Intérêts sur actions privilégiées rachetables d'une filiale	–	–	24,5
Intérêts sur les emprunts bancaires et autres	9,5	13,1	16,0
Revenus de placements	(7,7)	(9,1)	(14,5)
	473,4	522,6	584,9
Intérêts capitalisés au prix coûtant des immobilisations	(10,1)	(1,9)	(3,3)
	463,3 \$	520,7 \$	581,6 \$

## 3. PROVISION POUR RATIONALISATION DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION, DÉPRÉCIATION D'ACTIFS ET AUTRES CHARGES SPÉCIALES

### a) Secteur Imprimerie

#### 2005

##### *Mesures de restructuration*

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2005, Quebecor World Inc. a continué d'appliquer ses mesures de restructuration en approuvant un plan de réduction pour ses opérations à Corby (Angleterre) et à Helio Corbeil (France), la fermeture d'une installation au Canada et d'autres réductions d'effectifs dans l'ensemble de ses installations. Les dépenses au comptant liées à ces mesures sont estimées à 41,0 millions de dollars, dont 32,6 millions de dollars ont été encourus en 2005. La dépense hors caisse de ces mesures comprenait également 0,2 million de dollars pour la compression d'un des régimes de retraite canadiens de Quebecor World Inc.

De plus, Quebecor World Inc. a encouru des dépenses au comptant de 16,4 millions de dollars découlant de l'application des mesures de l'année précédente et un renversement net de coûts de 0,6 million de dollars a été comptabilisé. Le renversement net comprenait des dépenses excédentaires au comptant de 4,1 millions de dollars et un renversement de la provision de 4,7 millions de dollars au titre des dépenses de réorganisation et autres frais.

Finalement, en 2005, Quebecor World Inc. a comptabilisé des dépenses au comptant de 4,6 millions de dollars pour des primes de départ liées à la disposition d'installations non stratégiques présentées sous « Activités abandonnées ».

##### *Dépréciation d'actifs*

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2005, à la suite d'une revue de ses actifs à long terme, Quebecor World Inc. a effectué des tests de recouvrabilité sur plusieurs groupes spécifiques d'actif principalement affectés par les mesures de restructuration. En conséquence, Quebecor World Inc. a comptabilisé une charge totale pour dépréciation d'actifs à long terme et d'amortissement accéléré de 65,2 millions de dollars, principalement en Europe.

La dépréciation d'actifs à long terme a été calculée selon l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur, basée sur le prix en vigueur sur le marché, si disponible, ou la méthode des flux monétaires futurs actualisés.

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2005, 2004 et 2003

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

## 3. PROVISION POUR RATIONALISATION DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION, DÉPRÉCIATION D'ACTIFS ET AUTRES CHARGES SPÉCIALES (suite)

### a) Secteur Imprimerie (suite)

#### 2004

##### *Mesures de restructuration*

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2004, Quebecor World Inc. a approuvé des mesures de restructuration afin d'améliorer l'utilisation des actifs et d'accroître l'efficacité. Les mesures de restructuration comprenaient la fermeture de l'installation de Stockholm (Suède), la fermeture de l'installation d'Effingham (Illinois) dans le groupe Magazines, une rationalisation d'envergure à l'installation de Kingsport (Tennessee) dans le groupe Livres, la consolidation de cinq petites installations en Amérique du Nord et une en Europe, et d'autres réductions d'effectifs dans l'ensemble de Quebecor World Inc.

La dépense au comptant de ces mesures de 51,8 millions de dollars est principalement liée à des réductions d'effectifs, à des engagements locatifs, à des coûts de consolidation d'installations et au démantèlement d'équipements. Cette dépense inclut un montant de 2,8 millions de dollars lié aux activités abandonnées. La dépense non monétaire de ces mesures comprend 11,6 millions de dollars pour la compression de régimes de retraite américains.

En 2004, l'application des mesures entreprises au cours des exercices antérieurs a entraîné un renversement net de la provision de 1,9 million de dollars se composant de coûts excédentaires au comptant de 8,5 millions de dollars et d'un renversement net de la provision de 10,4 millions de dollars au titre des dépenses de réorganisation et autres frais engagés. Le renversement net de la provision s'explique essentiellement par l'annulation de l'abolition de 75 postes.

##### *Dépréciation d'actifs*

À la suite de l'application des mesures de restructuration entreprises en 2004, certains actifs à long terme sont devenus improductifs de manière permanente et d'autres événements ont entraîné un test de recouvrabilité sur d'autres groupes d'actifs à long terme. En conséquence, pour l'exercice terminé le 31 décembre 2004, Quebecor World Inc. a inscrit une charge pour dépréciation d'actifs à long terme de 95,8 millions de dollars, de laquelle 5,6 millions de dollars sont liés aux activités abandonnées.

#### 2003

##### *Mesures de restructuration*

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2003, Quebecor World Inc. a engagé des dépenses de restructuration totalisant 50,6 millions de dollars à la suite de la baisse continue des volumes enregistrée dans certaines de ses unités d'exploitation. De ses dépenses, 4,1 millions de dollars sont liés aux activités abandonnées. Une dépense au comptant de 52,0 millions de dollars a été enregistrée et se composait de frais de réduction d'effectifs de 44,1 millions de dollars et de 7,9 millions de dollars de coûts additionnels pour la fermeture de quatre petites installations. Cette charge comprenait aussi un renversement de dépenses de 1,4 million de dollars relativement aux mesures de rationalisation de 2001 et de 2002, composé de coûts excédentaires de 17,4 millions de dollars et d'un renversement de dépenses de rationalisation et autres charges de 18,8 millions de dollars. Les coûts excédentaires sont dus aux coûts des installations fermées qui ne sont pas encore vendues, des bureaux en location qui ne sont pas encore sous-loués, et d'autres mesures appliquées.

##### *Dépréciation d'actifs*

Quebecor World Inc. a examiné en 2003 la situation des actifs à long terme qui sont devenus improductifs de façon permanente et a inscrit une charge de 81,5 millions de dollars au titre de dépréciation d'actifs à long terme, de laquelle 1,0 million de dollars sont liés aux activités abandonnées.

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2005, 2004 et 2003

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

## 3. PROVISION POUR RATIONALISATION DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION, DÉPRÉCIATION D'ACTIFS ET AUTRES CHARGES SPÉCIALES (suite)

### a) Secteur Imprimerie (suite)

#### *Continuité de la provision pour rationalisation et autres charges spéciales*

Le tableau ci-dessous présente la provision pour rationalisation et les mesures de restructuration prises par Quebecor World Inc. en 2005 par rapport au solde reporté de la provision inscrite en 2004 :

	Dépenses de réduction d'effectifs	Engagements locatifs, frais de consolidation d'installations et autres	Total
Solde au 31 décembre 2004	25,6 \$	16,7 \$	42,3 \$
Dépassement des coûts de l'année précédente	1,1	3,0	4,1
Renversement des provisions de l'année précédente	(3,5)	(1,2)	(4,7)
Mesures de 2004	4,7	11,7	16,4
Mesures de 2005	31,8	5,4	37,2
Provision utilisée	(38,8)	(20,6)	(59,4)
Écart de conversion	(2,1)	(1,4)	(3,5)
<b>Solde au 31 décembre 2005</b>	<b>18,8 \$</b>	<b>13,6 \$</b>	<b>32,4 \$</b>

### a) Secteur Imprimerie (suite)

L'utilisation de la provision est prévue comme suit :

	Dépenses de réduction d'effectifs	Engagements locatifs, frais de consolidation d'installations et autres	Total
2006	18,8 \$	8,1 \$	26,9 \$
2007	–	2,9	2,9
2008	–	1,3	1,3
2009	–	0,7	0,7
2010 et ultérieurement	–	0,6	0,6
	<b>18,8 \$</b>	<b>13,6 \$</b>	<b>32,4 \$</b>

En plus de la provision pour rationalisation de 32,4 millions de dollars, des dépenses additionnelles de 10,1 millions de dollars devront être enregistrées en 2006 relativement aux mesures de 2005 et de 2004.

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2005, 2004 et 2003

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

## 3. PROVISION POUR RATIONALISATION DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION, DÉPRÉCIATION D'ACTIFS ET AUTRES CHARGES SPÉCIALES (SUITE)

### b) Autres secteurs

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2005, le secteur Télédiffusion a enregistré un renversement net de 0,2 million de dollars lié à des mesures de rationalisation d'années antérieures.

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2004, une radiation de frais reportés de 0,8 million de dollars dans le secteur Télédiffusion et une charge supplémentaire de 2,0 millions de dollars dans le secteur Télécommunications d'affaires liée au règlement d'un litige résultant du programme de rationalisation de ses opérations de 2001 ont été enregistrées.

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2003, Quebecor Média inc. et ses filiales ont enregistré une radiation d'actifs totalisant 1,3 million de dollars et des coûts liés à des indemnités de départ et autres frais de rationalisation de 0,5 million de dollars.

## 4. (PERTE) GAIN SUR REFINANCEMENT DE DETTES ET RACHAT D' ACTIONS PRIVILÉGIÉES D'UNE FILIALE

### a) Quebecor World Inc.

En novembre 2003, Quebecor World Inc., secteur Imprimerie, a racheté 89,6 % des billets de premier rang de 7,75 %, en place au 31 décembre 2002, aux termes d'une offre publique d'achat. Les billets de premier rang restants ont été rachetés en février 2004. En décembre 2003, Quebecor World Inc. a également remboursé par anticipation la totalité des billets subordonnés de 8,375 % en place au 31 décembre 2002. Ces règlements de dettes ont donné lieu à une perte de 2,6 millions de dollars (39,7 millions de dollars en 2003), composée de primes payées et de la radiation d'escomptes et de frais de financement reportés liés à ces transactions.

### b) Quebecor Média inc.

Par suite du rachat d'une portion de ses billets le 19 juillet 2005, Quebecor Média inc. a comptabilisé une perte de 60,8 millions de dollars incluant l'excédent de la contrepartie payée sur la valeur comptable des billets et des contrats de couverture, ainsi que la radiation de frais de financement. Quebecor Média inc. a procédé au rachat d'un montant de 128,2 millions de dollars US en capital de ses billets de premier rang et de 12,1 millions de dollars US en capital à échéance de ses billets à escompte (note 16 (xii) et (xiii)), portant intérêt à 11,125 % et à 13,750 % respectivement, selon les termes des offres déposées le 20 juin 2005. La contrepartie versée pour chaque billet de premier rang était un prix fixe de 1 112,50 dollars US par tranche de 1 000 dollars US de capital et un prix fixe de 1 007,50 dollars US par tranche de 1 000 dollars US de capital à échéance pour chaque billet à escompte. La contrepartie totale incluait une prime de dépôt anticipé de 30,00 dollars US par tranche de 1 000 dollars US de capital (ou du capital à échéance dans le cas des billets à escompte). Quebecor Média inc. a payé une contrepartie totale en espèces de 215,3 millions de dollars pour le rachat des billets, incluant les primes et les déboursés pour le règlement des contrats de couverture.

### c) Vidéotron Itée

Le 15 juillet 2005, Vidéotron Itée, secteur Câblodistribution, a procédé au rachat de la totalité des billets de premier rang de sa filiale CF Cable TV Inc. qui portaient intérêt à 9,125 % et dont l'échéance était en 2007. Vidéotron Itée a versé une contrepartie en espèces de 99,3 millions de dollars, incluant des déboursés au titre du règlement de ses contrats de couverture, entraînant un gain de 0,8 million de dollars.

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2005, 2004 et 2003

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

## 4. (PERTE) GAIN SUR REFINANCEMENT DE DETTES ET RACHAT D' ACTIONS PRIVILÉGIÉES D'UNE FILIALE (suite)

### c) Vidéotron Itée (suite)

Le 19 novembre 2004, le produit net tiré de l'émission d'une deuxième série de billets de premier rang de 6,875 % (note 16 (xv)) a été utilisé pour rembourser intégralement le prêt à terme existant de Vidéotron Itée aux termes de ses facilités de crédit « C » en place au 31 décembre 2003. À la suite du refinancement de ces dettes, Vidéotron Itée a comptabilisé une perte de 4,8 millions de dollars, composée d'une perte de 4,6 millions de dollars liée à la comptabilisation de la juste valeur d'un instrument financier et la radiation de frais de financement reportés de 0,2 million de dollars.

Le 8 octobre 2003, le produit net tiré de l'émission d'une première série de billets de premier rang de 6,875 % (note 16 (xv)) a servi au remboursement intégral des crédits à terme « A » et « B » de Vidéotron Itée, et au remboursement du solde de son crédit rotatif en place au 31 décembre 2002. À la suite du refinancement de ces dettes, Vidéotron Itée a comptabilisé une perte de 17,1 millions de dollars, composée d'une perte à titre de règlement de ses contrats de couverture et la radiation des frais de financement reportés liés à ces dettes.

### d) Corporation Sun Media

Le 7 février 2003, le produit net tiré de l'émission des billets de premier rang de 7,625 % (note 16 (xix)) et des nouvelles facilités de crédit bancaire ont servi au remboursement intégral des emprunts de Corporation Sun Media dans le cadre de ses facilités de crédit bancaire et de ses deux billets de second rang au 31 décembre 2002. À la suite du refinancement de ces dettes, Corporation Sun Media a comptabilisé, en 2003, un gain de 7,5 millions de dollars composé d'un gain au comptant de 10,3 millions de dollars au titre du règlement de ses contrats de couverture, compensé par la radiation des frais de financement reportés liés à ces dettes.

### e) Vidéotron Télécom Itée

Le 22 décembre 2003, Quebecor Média inc. a conclu le rachat des actions privilégiées rachetables émises par Vidéotron Télécom Itée, secteur Télécommunications d'affaires, pour une contrepartie en espèces de 55,0 millions de dollars et un montant additionnel à payer de 70,0 millions de dollars (note 13). Puisque la valeur comptable de ces actions privilégiées rachetables, considérées comme élément de passif, était de 278,7 millions de dollars au moment de la transaction, un gain de 153,7 millions de dollars a été enregistré à l'état des résultats consolidés.

## 5. RADIATION DE L'ÉCART D'ACQUISITION

Au cours du quatrième trimestre 2005, Quebecor World Inc., secteur Imprimerie, a complété son test de dépréciation annuel de l'écart d'acquisition. Le groupe d'exploitation européen de Quebecor World Inc. a souffert de la conjoncture économique difficile qui a sévit dans le marché tout au cours de 2005 qui s'est traduit par une érosion continue des prix et une baisse des volumes. Les inefficacités importantes sur le plan de la production et la perte d'un client majeur ont également affecté les résultats du groupe européen. Conséquemment, Quebecor World Inc. a conclu que le montant de l'écart d'acquisition pour le groupe d'exploitation européen n'était pas totalement recouvrable et une charge liée à la dépréciation de l'écart d'acquisition de 287,1 millions de dollars a été inscrite.

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2005, 2004 et 2003

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

## 6. IMPÔTS SUR LE BÉNÉFICE

Les éléments nationaux et étrangers du bénéfice (de la perte) avant les impôts sur le bénéfice se ventilent comme suit :

	2005	2004	2003
Nationaux	275,3 \$	169,1 \$	165,7 \$
Étrangers	(137,1)	286,1	45,2
	<b>138,2 \$</b>	<b>455,2 \$</b>	<b>210,9 \$</b>

La charge totale d'impôts sur le bénéfice se ventile comme suit :

	2005	2004	2003
Activités poursuivies	92,7 \$	130,4 \$	18,5 \$
Activités abandonnées	(1,1)	2,6	6,1
Dividendes sur actions privilégiées de filiales	4,8	4,9	4,4
	<b>96,4 \$</b>	<b>137,9 \$</b>	<b>29,0 \$</b>

La dépense d'impôts sur le bénéfice attribuable au bénéfice se présente comme suit :

	2005	2004	2003
Exigibles :			
Nationaux	40,5 \$	22,3 \$	20,1 \$
Étrangers	59,8	45,1	22,2
	<b>100,3</b>	<b>67,4</b>	<b>42,3</b>
Futurs :			
Nationaux	7,6	14,9	(54,4)
Étrangers	(15,2)	48,1	30,6
	<b>(7,6)</b>	<b>63,0</b>	<b>(23,8)</b>
	<b>92,7 \$</b>	<b>130,4 \$</b>	<b>18,5 \$</b>

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2005, 2004 et 2003

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

## 6. IMPÔTS SUR LE BÉNÉFICE (suite)

Le tableau suivant fait le rapprochement entre le taux d'imposition réglementaire national et le taux d'imposition effectif utilisé par la Compagnie et ses filiales dans le calcul du bénéfice net consolidé :

	2005	2004	2003
Taux d'imposition réglementaire national	31,0 %	31,0 %	33,1 %
Augmentation (diminution) découlant de ce qui suit :			
Effet des écarts de taux d'imposition provinciaux et étrangers	(35,4)	(7,7)	(26,7)
Incidence fiscale de charges non déductibles et/ou découlant d'une réduction du taux d'imposition	9,4	4,3	(2,1)
Incidence fiscale de revenus non imposables	(21,4)	(3,2)	–
Variation de la provision pour moins-value	30,3	5,3	9,6
Variation des soldes d'impôts futurs liée à une variation des taux d'imposition en vigueur	8,6	(0,5)	17,6
Transaction de consolidation fiscale avec une filiale	(21,0)	–	–
Impôts des grandes sociétés et des États américains	3,7	1,1	2,6
Autres	5,7	(1,7)	(2,6)
Taux d'imposition effectif avant les éléments suivants	10,9	28,6	31,5
Impact de la non-imposition du gain net sur refinancement de dettes et rachat d'actions privilégiées d'une filiale	–	–	(22,7)
Radiation de l'écart d'acquisition	56,2	–	–
<b>Taux d'imposition effectif</b>	<b>67,1 %</b>	<b>28,6 %</b>	<b>8,8 %</b>

L'incidence fiscale des principaux éléments constituant le montant du passif net d'impôts futurs est la suivante :

	2005	2004
Pertes et crédits d'impôts reportables dans les exercices futurs	679,8 \$	537,0 \$
Créditeurs, charges à payer et revenus reportés	89,0	87,6
Charge de retraite, avantages complémentaires à la retraite et indemnités pour les accidents de travail	39,3	40,3
Immobilisations	(676,5)	(682,5)
Placements à long terme	(76,1)	(143,7)
Écart d'acquisition et autres actifs	(101,9)	(85,7)
Stocks	(36,1)	(39,3)
Autres	(18,3)	(13,4)
	(100,8)	(299,7)
Provision pour moins-value	(428,3)	(287,4)
<b>Passif net d'impôts futurs</b>	<b>(529,1) \$</b>	<b>(587,1) \$</b>

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2005, 2004 et 2003

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

## 6. IMPÔTS SUR LE BÉNÉFICE (suite)

Les actifs et passifs d'impôts futurs à court et à long terme se répartissent comme suit :

	2005	2004
Actif d'impôts futurs :		
Court terme	138,7 \$	122,6 \$
Long terme	57,6	81,0
	196,3	203,6
Passif d'impôts futurs :		
Court terme	(2,0)	(5,3)
Long terme	(723,4)	(785,4)
	(725,4)	(790,7)
<b>Passif net d'impôts futurs</b>	<b>(529,1) \$</b>	<b>(587,1) \$</b>

La variation nette de la provision pour moins-value pour l'exercice terminé le 31 décembre 2005 s'explique principalement par une augmentation de 40,0 millions de dollars comptabilisée aux résultats et par la réalisation d'une perte en capital d'un montant approximatif de 400,0 millions de dollars résultant de la liquidation d'une filiale, en 2005, pour laquelle Quebecor Média inc. a comptabilisé une provision pour moins-value de 76,0 millions de dollars.

Les économies d'impôts constatées ultérieurement quant à la provision pour moins-value au 31 décembre 2005 seront comptabilisées en réduction de l'écart d'acquisition pour un montant de 27,0 millions de dollars et le solde des économies sera constaté à l'état consolidé des résultats.

Au 31 décembre 2005, la Compagnie disposait, aux fins des impôts sur le bénéfice, de reports de perte de 1 454,3 millions de dollars dont elle peut se servir pour réduire ses bénéfices imposables futurs, incluant 720,0 millions de dollars venant à échéance de 2006 à 2025 ainsi que 734,3 millions de dollars sans échéance et 692,0 millions de dollars dont elle peut se servir pour réduire ses gains en capital futurs sans échéance. La Compagnie dispose également de pertes nettes d'exploitation et de crédits d'impôt fédéral aux États-Unis de 55,2 millions de dollars qui viennent à échéance de 2006 à 2024.

Le 14 décembre 2005, Quebecor inc. s'est engagée dans une transaction de consolidation fiscale dans le cadre de laquelle Quebecor Média inc. a transféré 192,0 millions de dollars de pertes en capital inutilisées à Quebecor inc. Cette transaction a permis à la Compagnie de comptabiliser des avantages fiscaux liés à la réalisation d'une perte en capital découlant de la liquidation d'une filiale en 2005 et de réduire ses écarts temporaires sur ses placements à long terme et ainsi réduire sa dépense d'impôts sur le bénéfice de 29,0 millions de dollars.

La Compagnie n'a constaté aucun passif d'impôts futurs au titre des bénéfices non répartis de ses filiales, à l'exception des 12,5 millions d'actions subalternes sous-jacentes de Quebecor World Inc liées aux débentures échangeables série 2001 (note 17), au cours de l'exercice ou des exercices antérieurs étant donné qu'elle ne prévoit pas se départir ou rapatrier des fonds de ses placements, auquel cas ces bénéfices non répartis pourraient devenir imposables. À l'heure actuelle, ce passif ne peut pas faire l'objet d'une estimation raisonnable.

## 7. ABANDON D'ACTIVITÉS

Le 10 mai 2005, Quebecor World Inc., secteur Imprimerie, a annoncé son intention de se départir de son groupe non stratégique de produits commerciaux nord-américain, qui fournit des services spécialisés d'impression de produits généraux, financiers, d'emballage et commerciaux, et ce, dans le but d'accorder la priorité à ses activités principales d'impression à grand tirage. Durant l'exercice, les transactions suivantes ont été effectuées :

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2005, 2004 et 2003

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

## 7. ABANDON D'ACTIVITÉS (suite)

- En juin, en juillet et en août 2005, Quebecor World Inc. a conclu la vente de certains actifs de ses installations de Los Angeles (Californie) et de Westwood (Massachusetts), deux unités d'exploitation de son groupe non stratégique de produits commerciaux en Amérique du Nord, pour des contreparties en espèces totalisant 4,9 millions de dollars, dégageant une perte sur disposition de 2,1 millions de dollars (déduction faite des impôts sur le bénéfice et de la part des actionnaires sans contrôle). En vertu de l'entente pour la vente des installations de Los Angeles, Quebecor World Inc. a pris en charge les obligations relatives aux prestations de cessation d'emploi de cette entreprise, lesquelles ont été constatées comme composante des dépenses de réorganisation et autres charges spéciales et a conservé certains contrats de location-exploitation.
- En novembre 2005, Quebecor World Inc. a vendu les actifs d'exploitation du reste de ces installations de son groupe secondaire produits commerciaux aux États-Unis pour une contrepartie totale de 71,7 millions de dollars comprenant une contrepartie en espèces de 38,4 millions de dollars, 23,4 millions de dollars d'actions privilégiées de Matlet Group, LLC (l'acquéreur) et de 9,9 millions de dollars sous la forme d'un billet à recevoir. Quebecor World Inc. a réalisé une perte sur disposition de 1,0 million de dollars (déduction faite des impôts sur le bénéfice et de la part des actionnaires sans contrôle). Le prix de vente est sujet à un ajustement basé sur le fonds de roulement de fermeture.
- En novembre et en décembre 2005, Quebecor World Inc. a vendu sa participation de toutes ses filiales de son groupe secondaire produits commerciaux aux Canada pour une contrepartie en espèces 40,6 millions de dollars et une somme de 19,8 millions de dollars qui a été reçue après le 31 décembre 2005. Quebecor World Inc. a réalisé une perte sur disposition de 3,0 millions de dollars (déduction faite des impôts sur le bénéfice et de la part des actionnaires sans contrôle). Le prix de vente d'une des dispositions est sujet à un ajustement basé sur le fonds de roulement de fermeture.

Le 25 mai 2004, par suite d'une offre partielle d'achat publique pour Solutions Mindready inc., Nurun inc., secteur Technologies et communications interactives, a vendu 6,75 millions d'actions ordinaires de Solutions Mindready inc. pour une contrepartie en espèces de 7,8 millions de dollars, dont 4,4 millions de dollars ont été encaissés au moment de la fermeture de l'offre et le solde de 3,4 millions de dollars en février 2005. En mars 2005, Nurun inc. a vendu sa participation restante de 9,6 % dans Solutions Mindready inc. pour une contrepartie en espèces de 0,4 million de dollars. La vente a entraîné une perte sur disposition de 0,3 million de dollars (déduction faite des impôts sur le bénéfice et de la part des actionnaires sans contrôle).

Les 5 et 8 mai 2003, Corporation Sun Media, secteur Journaux, a conclu respectivement la vente de ses actifs d'exploitation situés en Floride et en Colombie-Britannique pour une contrepartie en espèces totale de 22,4 millions de dollars, résultant en un gain sur disposition de 0,3 million de dollars (déduction faite des impôts sur le bénéfice et de la part des actionnaires sans contrôle). Ces activités comprennent 13 hebdomadaires ainsi que des activités d'impression commerciale.

Le 14 mars 2003, Nurun inc. a cédé sa participation dans Nurun Technologies S.A. pour une contrepartie en espèces de 0,3 million de dollars, résultant en une perte sur disposition de 0,1 million de dollars (déduction faite des impôts sur le bénéfice et de la part des actionnaires sans contrôle).

Les revenus des activités abandonnées sont présentés dans les états consolidés des résultats comme « (Perte) bénéfice lié(e) aux activités abandonnées », alors que les flux de trésorerie liés à l'exploitation des activités abandonnées sont présentés dans les états consolidés des flux de trésorerie comme « Flux de trésorerie générés par (utilisés pour) les activités abandonnées ».

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2005, 2004 et 2003

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

## 7. ABANDON D'ACTIVITÉS (suite)

Les tableaux suivants présentent l'information financière additionnelle relative aux résultats des activités abandonnées pour les exercices terminés les 31 décembre 2005, 2004 et 2003, ainsi que de l'information relative à la valeur des actifs et des passifs de ces activités abandonnées aux 31 décembre 2005 et 2004.

### États combinés et consolidés des résultats

	2005	2004	2003
<b>Revenus</b>	<b>257,4 \$</b>	377,0 \$	511,0 \$
Coût des ventes et frais de vente et d'administration	(250,8)	(349,2)	(481,8)
Amortissement	(5,1)	(13,8)	(16,5)
Revenus financiers	(0,2)	–	(3,1)
Provision pour rationalisation des activités d'exploitation et autres charges spéciales	(4,6)	(8,4)	(4,9)
<b>Perte avant impôts sur le bénéfice</b>	<b>(3,3)</b>	5,6	4,7
Impôts sur le bénéfice	(1,1)	2,6	3,4
	<b>(2,2)</b>	3,0	1,3
Part des actionnaires sans contrôle	1,4	(1,6)	(0,6)
(Perte) gain sur cession d'entreprises (déduction faite des impôts sur le bénéfice et de la part des actionnaires sans contrôle)	(6,1)	(0,3)	0,2
<b>(Perte) bénéfice lié(e) aux activités abandonnées</b>	<b>(6,9) \$</b>	1,1 \$	0,9 \$

### Bilan combiné et consolidé

	2005	2004
Actif à court terme	– \$	30,3 \$
Actif à long terme	–	114,4
Passif à court terme	–	(17,5)
Part des actionnaires sans contrôle	–	(81,6)
<b>Actif net</b>	<b>– \$</b>	<b>45,6 \$</b>

## 8. ACQUISITIONS ET DISPOSITIONS D'ENTREPRISES

### Acquisitions d'entreprises

Au cours des exercices terminés les 31 décembre 2005, 2004 et 2003, la Compagnie a procédé à des acquisitions et a augmenté sa participation au sein de certaines entreprises, et les a comptabilisées selon la méthode de l'acquisition. Certaines répartitions de prix d'acquisition sont préliminaires et devraient être finalisées dès que la direction de la Compagnie aura recueilli toutes les informations importantes disponibles et jugées nécessaires. Les résultats d'exploitation de ces entreprises ont été inclus aux états financiers à compter de leur date d'acquisition respective.

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2005, 2004 et 2003

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

---

## 8. ACQUISITIONS ET DISPOSITIONS D'ENTREPRISES (suite)

### *Acquisitions de 2005*

- Le 10 mai 2005, Quebecor World Inc., secteur Imprimerie, a déposé un programme de rachat d'actions pour annulation dans le cours normal de ses activités pour un maximum de 7,3 millions d'actions subalternes, comportant droit de vote (« actions subalternes ») représentant approximativement 9,95 % des actions subalternes détenues dans le public. Les rachats sont effectués au cours du marché, sur le marché libre, sur une période de 12 mois commençant le 13 mai 2005.

Un total de 2 438 500 actions subalternes de Quebecor World Inc. ont été rachetées pour une contrepartie en espèces de 58,2 millions de dollars, dégageant un écart d'acquisition additionnel de 1,3 million de dollars.

- Un total de 3 790 400 actions classe B sans droit de vote de Groupe TVA inc., secteur Télédiffusion, ont été rachetées pour une contrepartie en espèces de 81,9 millions de dollars, dégageant un écart d'acquisition additionnel de 22,3 million de dollars sur une base préliminaire.
- Le 12 décembre 2005, Quebecor Média inc. a acquis Sogides ltée, un important groupe d'édition et de distribution de livres au Québec, pour une contrepartie en espèces de 24,0 millions de dollars et un paiement conditionnel supplémentaire de 5,0 millions de dollars basé sur l'atteinte de conditions spécifiques en 2008. Cette acquisition a dégagé un écart d'acquisition additionnel de 7,8 millions de dollars sur une base préliminaire.
- D'autres entreprises ont été acquises pour des contreparties en espèces totalisant 13,1 millions de dollars et en échange des actifs d'exploitation du journal régional *Beauport Express*, dégageant un écart d'acquisition additionnel de 3,7 millions de dollars.

### *Acquisitions de 2004*

- En novembre 2004, Quebecor World Inc. a acquis la participation restante de 50 % des actions émises et en circulation de Helio Charleroi (Belgique), une ancienne filiale de European Graphic Group S.A., pour une contrepartie en espèces de 53,8 millions de dollars, de laquelle un montant de 19,8 millions de dollars a été comptabilisé à titre d'écart d'acquisition.
- Un total de 1 892 500 actions classe B sans droit de vote de Groupe TVA inc. ont été rachetées pour une contrepartie en espèces de 41,0 millions de dollars, dégageant un écart d'acquisition additionnel de 10,2 millions de dollars.
- La totalité des participations minoritaires de Canoë inc., secteur Internet – Portails, qui était détenue directement par des actionnaires minoritaires, a été acquise pour une contrepartie en espèces de 25,2 millions de dollars, dégageant un écart d'acquisition supplémentaire de 4,8 millions de dollars.

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2005, 2004 et 2003

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

---

## 8. ACQUISITIONS ET DISPOSITIONS D'ENTREPRISES (suite)

### *Acquisitions de 2004 (suite)*

- Le 2 décembre 2004, Groupe TVA inc. et Corporation Sun Media, deux filiales de Quebecor Média inc., ont complété l'acquisition de la station Sun TV (auparavant Toronto 1). Le prix d'acquisition payé lors de la clôture est de 43,2 millions de dollars. De ce montant, 32,4 millions de dollars ont été payés en espèces par Groupe TVA inc. pour sa participation de 75 % dans Sun TV. De son côté, Corporation Sun Media a payé 2,8 millions de dollars en espèces et a cédé à CHUM Limited sa participation de 29,9 % dans CablePulse24, une station torontoise d'informations en continu, en contrepartie de sa participation de 25 % dans Sun TV. En décembre 2005, Groupe TVA inc. et Corporation Sun Media ont enregistré un solde de prix d'achat payable de 3,6 millions de dollars à la suite de l'ajustement final du prix d'acquisition. Cette acquisition a dégagé un écart d'acquisition préliminaire de 11,2 millions de dollars, lequel a été réduit de 0,5 million de dollars en 2005 lorsque la répartition du prix d'acquisition a été complétée. De plus, le transfert de la participation de Corporation Sun Media dans CablePulse24 à CHUM Limited a dégagé un gain sur disposition de 8,0 millions de dollars.
- D'autres entreprises ont été acquises pour des contreparties en espèces totalisant 19,5 millions de dollars, dégageant un écart d'acquisition additionnel de 13,5 millions de dollars.

### *Acquisitions de 2003*

- En juin 2003, Quebecor World Inc. a racheté pour annulation un total de 10 000 000 actions subalternes comportant droit de vote, pour une contrepartie en espèces nette de 241,1 millions de dollars, dégageant un écart d'acquisition de 5,4 millions de dollars.
- Un total de 1 452 200 actions classe B sans droit de vote de Groupe TVA inc. ont été rachetées pour une contrepartie en espèces de 25,8 millions de dollars, dégageant un écart d'acquisition de 5,9 millions de dollars.
- Le 15 octobre 2003, Quebecor Média inc. a augmenté sa participation de 50 % à 100 % dans Les Éditions CEC inc., secteur Loisir et divertissement, pour une contrepartie en espèces de 15,0 millions de dollars, résultant en un écart d'acquisition préliminaire de 9,4 millions de dollars, lequel a été réduit de 5,5 millions de dollars en 2004 lorsque la répartition du prix d'acquisition a été complétée.
- Le 3 novembre 2003, Corporation Sun Media, secteur Journaux, a complété l'acquisition des actifs de presse de Annex Publishing & Printing Inc., pour une contrepartie en espèces de 34,2 millions de dollars, sujette à certains rajustements, dégageant un écart d'acquisition de 20,8 millions de dollars. Ces actifs sont situés dans le sud de l'Ontario et comprennent deux quotidiens, une publication bihebdomadaire, six hebdomadaires, deux guides d'achat ainsi qu'une installation d'impression commerciale.
- D'autres acquisitions ont été réalisées pour des contreparties en espèces totalisant 14,0 millions de dollars, dégageant un écart d'acquisition additionnel de 7,4 millions de dollars.

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2005, 2004 et 2003

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

## 8. ACQUISITIONS ET DISPOSITIONS D'ENTREPRISES (suite)

Les acquisitions d'entreprises se résument comme suit :

	2005	2004	2003
<b>Éléments d'actif acquis</b>			
Espèces et quasi-espèces	– \$	2,2 \$	2,4 \$
Actif d'exploitation à court terme hors caisse	20,5	11,4	10,0
Immobilisations	3,9	29,5	2,6
Autres actifs	10,3	33,0	22,7
Impôts futurs	–	20,3	–
Écart d'acquisition	34,6	59,5	43,4
Part des actionnaires sans contrôle	123,3	58,8	262,2
	192,6	214,7	343,3
<b>Éléments de passif assumés</b>			
Emprunt bancaire	(0,4)	–	–
Passif d'exploitation à court terme hors caisse	(6,9)	(16,1)	(5,9)
Impôts futurs	(3,4)	(11,1)	(7,2)
Autres	–	(4,8)	(0,1)
	(10,7)	(32,0)	(13,2)
<b>Actif net acquis à la juste valeur</b>	<b>181,9 \$</b>	<b>182,7 \$</b>	<b>330,1 \$</b>
<b>Contrepartie</b>			
Numéraire	177,2 \$	174,7 \$	330,1 \$
Solde à payer	3,6	–	–
Journal régional ( <i>Beauport Express</i> )	1,1	–	–
Placement dans CablePulse24	–	8,0	–
	181,9 \$	182,7 \$	330,1 \$

### Dispositions d'entreprises

En 2005 et en 2003, la Compagnie a cédé des actifs de certaines entreprises pour des contreparties en espèces de 0,8 million de dollars et de 2,0 millions de dollars, dégageant une perte sur disposition de 5,1 millions de dollars et de 1,1 million de dollars, respectivement.

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2005, 2004 et 2003

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

## 9. RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat par action de base est calculé en divisant le bénéfice net par le nombre moyen d'actions pondéré en circulation au cours de l'exercice. Le résultat par action dilué est calculé en tenant compte de l'effet potentiel dilutif de la conversion présumée des billets convertibles et des options d'achat d'actions.

Le tableau suivant présente le calcul du résultat par action de base et dilué :

	2005	2004	2003
Bénéfice tiré des activités poursuivies	76,6 \$	111,1 \$	65,5 \$
Incidence de la conversion présumée des billets convertibles et des options d'achat d'actions, déduction faite des impôts sur le bénéfice applicables	(0,5)	(0,4)	(0,3)
<b>Bénéfice tiré des activités poursuivies, rajusté de l'effet de dilution</b>	<b>76,1 \$</b>	<b>110,7 \$</b>	<b>65,2 \$</b>
Bénéfice net	69,7	112,2	66,4
Incidence de la conversion présumée des billets convertibles et des options d'achat d'actions, déduction faite des impôts sur le bénéfice applicables	(0,5)	(0,4)	(0,3)
<b>Bénéfice net rajusté de l'effet de dilution</b>	<b>69,2 \$</b>	<b>111,8 \$</b>	<b>66,1 \$</b>
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en millions)	64,5	64,6	64,6
Effet dilutif des options d'achat d'actions (en millions)	0,1	0,1	0,1
<b>Nombre moyen pondéré d'actions diluées (en millions)</b>	<b>64,6</b>	<b>64,7</b>	<b>64,7</b>

Le calcul du résultat par action dilué ne considère pas l'effet potentiel dilutif des débiteures échangeables série 2001 (note 17 i) et l'effet dilutif de certaines options puisque leur effet est non dilutif. Le nombre d'options de la Compagnie qui sont exclues du calcul du résultat par action diluée était de 1 432 349, 1 347 000 et 1 518 349 pour les exercices terminés les 31 décembre 2005, 2004 et 2003, respectivement.

## 10. ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES ET PLACEMENTS TEMPORAIRES EN FIDUCIE

Le 1<sup>er</sup> mars 2005, Quebecor World Inc., secteur Imprimerie, a affecté 38,5 millions de dollars (8,4 millions de dollars le 1<sup>er</sup> mars 2004) en espèces détenues dans un fonds de liquidités à court terme à titre de sûreté pour une lettre de garantie émise à l'intention d'un assureur relativement aux paiements estimatifs nécessaires pour le règlement de litiges devant être engagés par la filiale d'assurances de Quebecor World Inc. La lettre de garantie est automatiquement renouvelable sur une base annuelle, et ce, pour une durée illimitée. Par conséquent, la somme affectée en garantie et détenue dans un fonds de liquidités sera également renouvelée annuellement.

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2005, 2004 et 2003

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

## 11. DÉBITEURS

	2005	2004
Comptes clients	785,7 \$	754,5 \$
Autres	130,3	70,3
	<b>916,0 \$</b>	<b>824,8 \$</b>

### Titrisation d'actifs

En 2005, Quebecor World Inc., secteur Imprimerie, a renouvelé et modifié sa convention de 1999 pour vendre, avec recours limité, une tranche de ses comptes clients américains sur une base renouvelable (le « programme américain »). Le programme a été modifié de manière à donner à Quebecor World Inc. plus de flexibilité sur l'information à fournir à l'acheteur et l'option de prolonger le terme du programme américain pour une année supplémentaire. La limite du programme américain de 510,0 millions de dollars US a été prolongée jusqu'au 29 septembre 2006. Au 31 décembre 2005, le montant utilisé aux termes du programme américain était de 467,0 millions de dollars US (500,0 millions de dollars US au 31 décembre 2004).

En 2005, Quebecor World Inc. a modifié son accord de 2003 visant à vendre, avec recours limités, une tranche de ses comptes clients canadiens sur une base renouvelable (le « programme canadien »). La limite du programme canadien est de 135,0 millions de dollars. Au 31 décembre 2005, le montant utilisé aux termes du programme canadien était de 100,0 millions de dollars (126,0 millions de dollars au 31 décembre 2004). Le programme a été amendé afin d'apparier la cote de crédit existante de Quebecor World Inc. par Dominion Bond Rating Service.

En 2005, Quebecor World Inc. a également vendu, avec recours limités, une tranche de ses comptes clients français et espagnols sur une base renouvelable, aux termes d'une convention de titrisation européenne datée de juin 2001 (le « programme européen »). La limite du programme européen est de 153,0 millions d'euros. Au 31 décembre 2005, le montant utilisé aux termes du programme européen était de 118,0 millions d'euros (133,5 millions d'euros au 31 décembre 2004).

Quebecor World Inc. a conservé la responsabilité de la gestion, de l'administration et du recouvrement des comptes clients vendus. Aucun élément d'actif ou de passif relatif à la gestion des comptes clients n'a été constaté étant donné que les honoraires que Quebecor World Inc. reçoit à cet égard se rapprochent des coûts connexes.

Au 31 décembre 2005, Quebecor World Inc. avait vendu des comptes clients totalisant 960,3 millions de dollars (1 125,2 millions de dollars au 31 décembre 2004) dans le cadre des trois programmes; de ce montant, Quebecor World Inc. a conservé une tranche de 154,6 millions de dollars (181,0 millions de dollars au 31 décembre 2004) à titre de participation retenue, ce qui a donné lieu à une contrepartie nette totale de 805,7 millions de dollars (944,2 millions de dollars au 31 décembre 2004) sur la vente. Quebecor World Inc. comptabilise la participation retenue dans les comptes clients, et la juste valeur marchande se rapproche du prix coûtant, étant donné le court délai de recouvrement des comptes clients sous-jacents. Les droits de Quebecor World Inc. sur la participation retenue sont subordonnés aux droits des investisseurs en vertu des programmes. Hormis la participation retenue de Quebecor World Inc., il n'y a aucun recours en vertu des programmes sur les autres éléments d'actif de Quebecor World Inc. dans l'éventualité d'un défaut de paiement de la part des débiteurs à la date d'exigibilité.

Les frais de titrisation varient en fonction des taux du papier commercial au Canada, aux États-Unis et en Europe et, en général, leurs taux réels sont moins élevés que ceux auxquels Quebecor World Inc. est soumise aux termes de ses crédits bancaires.

En 2005, le produit tiré des ventes renouvelables entre les fiducies de titrisation et Quebecor World Inc. a totalisé 5,9 milliards de dollars (6,2 milliards de dollars en 2004).

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2005, 2004 et 2003

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

## 12. STOCKS ET INVESTISSEMENTS DANS DES PRODUITS TÉLÉVISUELS ET DES FILMS

	2005	2004
Matières premières et fournitures	310,5 \$	357,8 \$
Produits en cours	154,6	182,0
Produits finis	69,1	63,3
Investissements dans des produits télévisuels et des films	45,1	35,8
	<b>579,3 \$</b>	<b>638,9 \$</b>

## 13. IMMOBILISATIONS

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette comptable
			2005
Terrains	139,9 \$	– \$	139,9 \$
Bâtiments et améliorations locatives	1 128,4	340,3	788,1
Matériel et outillage	5 077,5	3 106,5	1 971,0
Réseaux d'alimentation, de distribution et de télécommunications	1 521,8	478,1	1 043,7
Projets en cours	375,3	–	375,3
	<b>8 242,9 \$</b>	<b>3 924,9 \$</b>	<b>4 318,0 \$</b>
			2004
Terrains	146,1 \$	– \$	146,1 \$
Bâtiments et améliorations locatives	1 237,6	361,4	876,2
Matériel et outillage	5 401,0	3 128,0	2 273,0
Réseaux d'alimentation, de distribution et de télécommunications	1 384,2	359,2	1 025,0
Projets en cours	68,1	–	68,1
	<b>8 237,0 \$</b>	<b>3 848,6 \$</b>	<b>4 388,4 \$</b>

Au 31 décembre 2005, le coût des immobilisations comprenait un montant de 177,0 millions de dollars (222,4 millions de dollars au 31 décembre 2004) et le solde d'amortissement cumulé comprenait un montant de 81,5 millions de dollars (93,8 millions de dollars au 31 décembre 2004), respectivement, pour des biens loués en vertu de contrats de location-acquisition. L'amortissement de l'exercice des immobilisations détenues aux termes de contrats de location-acquisition s'élevait à 6,5 millions de dollars en 2005, à 9,1 millions de dollars en 2004 et à 24,7 millions de dollars en 2003.

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2005, 2004 et 2003

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

## 14. ÉCART D'ACQUISITION

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2005, 2004 et 2003, la variation de la valeur comptable de l'écart d'acquisition se présentait comme suit :

							2005
	Solde au 31 décembre 2004	Acquisitions (dispositions) d'entreprises	Abandons d'activités	Écart de conversion	Radiation	Ajustement du prix d'acquisition et autres	Solde au 31 décembre 2005
Imprimerie	3 235,9 \$	1,2 \$	(51,7) \$	(173,3) \$	(287,1) \$	– \$	2 725,0 \$
Câblodistribution	2 581,8	–	–	–	–	–	2 581,8
Journaux	1 012,5	1,0	–	–	–	(10,2) <sup>1</sup>	1 003,3
Télédiffusion	185,3	22,3	–	–	–	(0,5)	207,1
Loisir et divertissement	39,3	7,8	–	–	–	–	47,1
Technologies et communications interactives	3,1	1,3	–	(0,8)	–	–	3,6
Internet – Portails	30,5	–	–	–	–	–	30,5
<b>Total</b>	<b>7 088,4 \$</b>	<b>33,6 \$</b>	<b>(51,7) \$</b>	<b>(174,1) \$</b>	<b>(287,1) \$</b>	<b>(10,7) \$</b>	<b>6 598,4 \$</b>

							2004
	Solde au 31 décembre 2003	Acquisitions (dispositions) d'entreprises	Abandons d'activités	Écart de conversion	Radiation	Ajustement du prix d'acquisition et autres	Solde au 31 décembre 2004
Imprimerie	3 436,0 \$	24,5 \$	– \$	(224,6) \$	– \$	– \$	3 235,9 \$
Câblodistribution	2 661,1	5,2	–	–	–	(84,5) <sup>1</sup>	2 581,8
Journaux	1 012,1	0,4	–	–	–	–	1 012,5
Télédiffusion	165,0	20,3	–	–	–	–	185,3
Loisir et divertissement	43,8	1,0	–	–	–	(5,5)	39,3
Technologies et communications interactives	–	2,8	–	0,3	–	–	3,1
Internet – Portails	25,7	4,8	–	–	–	–	30,5
<b>Total</b>	<b>7 343,7 \$</b>	<b>59,0 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>(224,3) \$</b>	<b>– \$</b>	<b>(90,0) \$</b>	<b>7 088,4 \$</b>

<sup>1</sup> Reconnaissance d'attributs fiscaux non constatés à la date d'acquisition d'entreprise.

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2005, 2004 et 2003

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

## 14. ÉCART D'ACQUISITION (suite)

							2003
	Solde au 31 décembre 2002	Acquisitions (dispositions) d'entreprises	Abandons d'activités	Écart de conversion	Radiation	Ajustement du prix d'acquisition et autres	Solde au 31 décembre 2003
Imprimerie	3 989,5 \$	12,7 \$	– \$	(566,1) \$	– \$	(0,1) \$	3 436,0 \$
Câblodistribution	2 662,7	–	–	–	–	(1,6)	2 661,1
Journaux	1 001,4	20,8	(10,1)	–	–	–	1 012,1
Télédiffusion	158,6	6,7	–	–	–	(0,3)	165,0
Loisir et divertissement	35,1	8,7	–	–	–	–	43,8
Télécommunications d'affaires	0,9	(0,9)	–	–	–	–	–
Internet – Portails	26,2	–	–	–	(0,5)	–	25,7
<b>Total</b>	<b>7 874,4 \$</b>	<b>48,0 \$</b>	<b>(10,1) \$</b>	<b>(566,1) \$</b>	<b>(0,5) \$</b>	<b>(2,0) \$</b>	<b>7 343,7 \$</b>

## 15. MONTANT ADDITIONNEL À PAYER

La valeur du montant additionnel à payer découlant du rachat des actions privilégiées rachetables (note 4 e)) varie en fonction de la valeur au marché des actions ordinaires de Quebecor Média inc. Tant et aussi longtemps que les actions ordinaires de Quebecor Média inc. n'auront pas été inscrites à une Bourse reconnue, la valeur du montant additionnel à payer sera calculé en fonction d'une formule définie dans l'entente. Au moment de la transaction, les parties se sont entendues sur une valeur initiale de 70,0 millions de dollars. La valeur du montant additionnel à payer est évaluée à 111,5 millions de dollars au 31 décembre 2005 (101,4 millions de dollars au 31 décembre 2004). Les changements au montant additionnel à payer sont comptabilisés à l'état des résultats en tant que frais financiers. Le montant additionnel à payer vient à terme le 15 décembre 2008. Le détenteur a la possibilité de demander le paiement en tout temps depuis le 15 décembre 2004. Advenant que Quebecor Média inc. dépose un prospectus dans le cadre d'un premier appel public à l'épargne, le détenteur a le droit de demander à Quebecor Média inc. de lui émettre 3 740 682 actions ordinaires à titre de règlement du montant additionnel. Ce nombre d'actions sera ajusté pour refléter certaines transactions sur l'avoir des actionnaires. Quebecor Média inc. a la possibilité de rembourser ce montant additionnel à payer dans les 30 jours suivant les 15 juin 2007 et 2008. Advenant que les actions ordinaires de Quebecor Média inc. se transigent à une Bourse reconnue et sujette à certaines autres conditions, Quebecor Média inc. a la possibilité d'émettre au détenteur 3 740 682 actions ordinaires de Quebecor Média inc. à titre de paiement du montant additionnel.

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2005, 2004 et 2003

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

## 16. DETTE À LONG TERME

	Taux d'intérêt effectifs au 31 décembre 2005	Années d'échéance	2005	2004
<b>Quebecor inc.</b>				
Crédit bancaire i)	5,01 à 5,75 %	2007	143,0 \$	141,0 \$
Autres dettes	5,21 %	2006	6,0	6,3
			<b>149,0</b>	147,3
<b>Quebecor World Inc. et ses filiales ii)</b>				
Crédit bancaire iii)	4,62 à 5,62 %	2009	388,7	502,2
Billets de premier rang iv)	4,875 à 6,125 %	2008-2013	694,9	717,8
Déventures de premier rang v)	7,25 %	2007	174,4	180,3
Billets de premier rang vi)	8,42 à 8,52 %	2010-2012	290,8	300,5
Billets de premier rang vii)	8,54 à 8,69 %	2015-2020	140,7	145,4
Billets de premier rang viii)	7,20 %	2006	290,8	300,5
Déventures de premier rang ix)	6,50 %	2027	3,7	3,9
Obligations découlant de contrats de location-acquisition et autres dettes x)	0,00 à 10,80 %	2006-2016	39,1	58,2
			<b>2 023,1</b>	2 208,8
<b>Quebecor Média inc. ii)</b>				
Crédit bancaire xi)		2007	–	–
Billets de premier rang xii)	11,50 %	2011	672,0	844,7
Billets à escompte de premier rang xiii)	13,75 %	2011	316,1	296,0
			<b>988,1</b>	1 140,7
<b>Vidéotron Itée et ses filiales ii)</b>				
Crédit bancaire xiv)		2009	–	–
Billets de premier rang xv)	6,59 %	2014	769,2	796,6
Billets de premier rang xvi)	6,44 %	2015	202,5	–
Billets garantis prioritaires xvii)	7,59 %	2007	–	92,3
			<b>971,7</b>	888,9
<b>Corporation Sun Media et ses filiales ii)</b>				
Crédits bancaires xviii)	6,24 %	2008-2009	231,1	241,6
Billets de premier rang xix)	7,88 %	2013	235,2	242,7
			<b>466,3</b>	484,3
<b>Groupe TVA Inc. et ses filiales ii)</b>				
Emprunt bancaire à terme rotatif xx)	4,02 %	2010	107,1	34,9
Total de la dette à long terme			<b>4 705,3</b>	4 904,9
<b>Moins la tranche échéant à court terme</b>				
Quebecor inc.			6,0	–
Quebecor World Inc. et ses filiales			8,9	13,9
Corporation Sun Media et ses filiales			2,7	2,8
			<b>17,6</b>	16,7
			<b>4 687,7 \$</b>	4 888,2 \$

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2005, 2004 et 2003

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

## 16. DETTE À LONG TERME (suite)

- i) Le crédit bancaire de 200,0 millions de dollars est renouvelable annuellement et, dans le cas où il ne serait pas renouvelé, les sommes empruntées sont converties en crédit à terme d'un an. La convention régissant ce crédit bancaire contient certaines exigences, dont le maintien d'investissements déposés en garantie dans des sociétés cotées en Bourse ayant une valeur au marché d'au moins 200 % des sommes empruntées. Les sommes empruntées portent intérêt à des taux variables fondés sur les acceptations bancaires ou les taux interbancaire offert à Londres (« TIOL »). Ce crédit bancaire est garanti par un nombre limité d'actions détenues dans certaines filiales de la Compagnie.
- ii) Les dettes de ces filiales ne sont pas garanties par la compagnie mère, Quebecor inc., à l'exception du crédit bancaire de Quebecor Média inc. qui est garanti jusqu'à concurrence de la participation de contrôle de la Compagnie dans Quebecor Média inc.
- iii) Le crédit bancaire renouvelable est composé de trois tranches venant à échéance en janvier 2009 et totalisant 1,0 milliard de dollars. Les trois tranches peuvent être renouvelées annuellement. Les conventions régissant ce crédit bancaire renouvelable contiennent certaines restrictions, y compris l'obligation de maintenir certains ratios financiers. Le crédit bancaire peut servir aux fins générales de Quebecor inc. Quebecor World Inc. a engagé des frais de 2,1 millions de dollars en 2005 (1,6 million de dollars en 2004) pour la portion inutilisée. Le crédit bancaire porte intérêt à des taux variables fondés sur le TIOL ou sur les taux des acceptations bancaires.
- iv) Les billets de premier rang d'un montant en capital de 600,0 millions de dollars US sont divisés en deux tranches. La première tranche de 200,0 millions de dollars US vient à échéance le 15 novembre 2008. La deuxième tranche de 400,0 millions de dollars US vient à échéance le 15 novembre 2013. Des frais d'émission de 4,8 millions de dollars US ont été payés relativement à cette transaction.
- v) Ces débetures de premier rang sont remboursables en totalité en dollars U.S. et viennent à échéance le 15 janvier 2007.
- vi) Les billets de premier rang, d'un montant en capital de 250,0 millions de dollars US, sont divisés en deux tranches. La première tranche de 175,0 millions de dollars US vient à échéance le 15 juillet 2010, tandis que la deuxième tranche de 75,0 millions de dollars US vient à échéance le 15 juillet 2012. Ces billets comportent certaines clauses restrictives qui, de façon générale, sont moins limitatives que celles du crédit bancaire.
- vii) Les billets de premier rang, d'un montant en capital de 121,0 millions de dollars US, sont divisés en deux tranches. La première tranche de 91,0 millions de dollars US vient à échéance le 15 septembre 2015, tandis que la deuxième tranche de 30,0 millions de dollars US vient à échéance le 15 septembre 2020. Ces billets comportent certaines clauses restrictives qui, de façon générale, sont moins limitatives que celles du crédit bancaire.
- viii) Les billets de premier rang, d'un montant en capital de 250,0 millions de dollars US, viennent à échéance en mars 2006. Une tranche de 33,0 millions de dollars US des billets porte intérêt à un taux variable ayant fait l'objet d'une convention de fixation à taux fixe, au même taux d'intérêt nominal que celui de la portion égale à taux fixe. Ces billets comportent certaines clauses restrictives qui, de façon générale, sont moins limitatives que celles du crédit bancaire. Au 31 décembre 2005, les billets de premier rang ont été classés à long terme, étant donné que Quebecor World Inc. a la capacité et l'intention de maintenir cette dette sur une base à long terme et qu'elle dispose de facilités bancaires à long terme (voir ii) ci-dessus) pour remplacer cette dette, le cas échéant.
- ix) Ces débetures de premier rang viennent à échéance le 1<sup>er</sup> août 2027 et sont rachetables au gré des détenteurs à leur valeur nominale au 1<sup>er</sup> août 2004. Des débetures de premier rang de 146,8 millions de dollars US ont été déposées et rachetées sur la valeur nominale de 150,0 millions de dollars US.

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2005, 2004 et 2003

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

## 16. DETTE À LONG TERME (suite)

- x) Les autres dettes et les contrats de location-acquisition sont garantis en partie par des éléments d'actif. Un montant de 16,1 millions de dollars (27,6 millions de dollars en 2004) est libellé en euros, un montant de 3,0 millions de dollars (4,0 millions de dollars en 2004) est libellé en couronnes suédoises et 1,2 million de dollars est libellé en dollars canadiens (1,7 million de dollars en 2004).
- xi) Le crédit bancaire de 75,0 millions de dollars (135,0 millions de dollars en 2004), disponible pour des besoins normaux en liquidités, est une facilité de crédit rotatif qui peut être renouvelable annuellement et qui a été refinancée en janvier 2006 (note 29). La facilité de crédit est garantie par une hypothèque de premier rang sur l'universalité des actifs corporels et incorporels, présents et futurs, de Quebecor Média inc. Au 31 décembre 2005, la valeur comptable des actifs donnés en garantie du crédit bancaire est de 6 675,5 millions de dollars. De plus, l'ensemble du crédit bancaire est garanti par les actionnaires de Quebecor Média inc. Les sommes empruntées portent intérêt à des taux variables fondés sur le taux des acceptations bancaires ou le taux de base bancaire.
- xii) Les billets de premier rang ayant une valeur nominale de 586,8 millions de dollars US, déduction faite du rachat partiel en juillet 2005 (note 4 b)), ont été émis à escompte pour un produit net de 573,8 millions de dollars US. Ces billets portent intérêt au taux annuel de 11,125 %, payable semestriellement depuis le 15 janvier 2002. Ces billets comportent certaines exigences pouvant, entre autres, restreindre la capacité de Quebecor Média inc. à contracter de nouvelles dettes et sont non garantis. Ces billets sont rachetables au gré de Quebecor Média inc. moyennant une prime décroissante à compter du 15 juillet 2006. Quebecor Média inc. a entièrement couvert le risque de change lié à ces billets en recourant à une entente de swaps sur devises en vertu de laquelle la totalité des versements a été fixée en dollars canadiens. Le 17 janvier 2006, Quebecor Média inc. a racheté des billets de premier rang d'un montant de 561,6 millions de dollars US en capital (note 29).
- xiii) Les billets à escompte de premier rang ayant une valeur nominale de 282,9 millions de dollars US, déduction faite du rachat partiel en juillet 2005 (note 4 b)), ont été émis à escompte pour un produit net de 145,0 millions de dollars US. Ces billets portent intérêt à un taux annuel de 13,75 %, payable semestriellement à compter du 15 janvier 2007. Ces billets comportent certaines exigences pouvant, entre autres, restreindre la capacité de Quebecor Média inc. à contracter de nouvelles dettes et sont non garantis. Ces billets sont rachetables au gré de Quebecor Média inc. moyennant une prime décroissante à compter du 15 juillet 2006. Quebecor Média inc. a entièrement couvert le risque de change lié à ces billets en recourant à une entente de swaps sur devises en vertu de laquelle la totalité des versements a été fixée en dollars canadiens. Le 17 janvier 2006, Quebecor Média inc. a racheté à échéance des billets à escompte de premier rang d'un montant de 275,6 millions de dollars US en capital à échéance (note 29).
- xiv) La facilité de crédit de 450,0 millions de dollars est un crédit renouvelable venant à échéance en novembre 2009 et porte intérêt au taux des acceptations bancaires ou au taux TIOL, majoré d'une prime, déterminée en fonction du ratio d'endettement de Vidéotron ltée. Le crédit bancaire est garanti par des droits sur l'universalité des actifs corporels et incorporels, présents et futurs, de Vidéotron ltée et ses filiales détenus. Au 31 décembre 2005, la valeur comptable des actifs donnés en garantie du crédit bancaire de Vidéotron ltée était de 3 986,2 millions de dollars. Le crédit bancaire contient certaines exigences, dont le maintien de certains ratios financiers et certaines restrictions quant au paiement de dividendes et à l'acquisition et à la disposition d'éléments d'actif.

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2005, 2004 et 2003

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

## 16. DETTE À LONG TERME (suite)

- xv)** En octobre 2003, une première série de billets de premier rang a été émise à escompte pour un produit net de 331,9 millions de dollars US, avant les frais d'émission de 5,7 millions de dollars US. En novembre 2004, de nouveaux billets ont été émis avec une prime sur leur valeur nominale de 315,0 millions de dollars US, générant ainsi un produit brut de 331,0 millions de dollars US avant les intérêts courus et les frais d'émission de 6,2 millions de dollars US. Les billets portent intérêt au taux annuel de 6,875 % avec paiement exigible tous les six mois, les 15 janvier et 15 juillet, et viennent à échéance en janvier 2014. Ces billets comportent certaines exigences pouvant, entre autres, restreindre Vidéotron ltée à contracter de nouvelles dettes et sont non garantis. Vidéotron ltée a entièrement couvert le risque de change lié à ces billets en recourant à des ententes de swaps sur devises et de taux d'intérêt en vertu desquelles la totalité des versements a été fixée en dollars canadiens. Les billets sont rachetables, en totalité ou en partie, en tout temps après le 15 janvier 2009 moyennant une prime.
- xvi)** Le 16 septembre 2005, des billets de premier rang ont été émis à escompte pour un produit net de 174,1 millions de dollars, avant les frais d'émission de 3,8 millions de dollars. Ces billets portent intérêt au taux annuel de 6,375 % avec paiement exigible tous les six mois, les 15 décembre et 15 juin, et viennent à échéance le 15 décembre 2015. Les billets comportent certaines exigences pouvant, entre autres, restreindre Vidéotron ltée à contracter de nouvelles dettes et sont non garantis. Vidéotron ltée a entièrement couvert le risque de change lié à ces billets en recourant à des ententes de swaps sur devises et de taux d'intérêt en vertu desquelles la totalité des versements a été fixée en dollars canadiens. Les billets sont rachetables, en totalité ou en partie, en tout temps après le 15 décembre 2010 moyennant une prime.
- xvii)** Les billets garantis prioritaires ont été rachetés le 15 juillet 2005 (note 4 c)).
- xviii)** Les facilités de crédit bancaire (le « crédit bancaire ») comprennent un crédit renouvelable de 75,0 millions de dollars échéant en 2008 et d'un crédit à terme « B » de 230,0 millions de dollars US, excluant les frais d'émission de 0,5 million de dollars US, remboursables jusqu'en 2009 et sont garanties par des droits sur tous les biens et actifs de Corporation Sun Media et ses filiales détenues présentement ou acquises ultérieurement. Le crédit bancaire contient certaines exigences pouvant restreindre la déclaration et le paiement de dividendes ou autres attributions, ainsi que l'obligation de maintenir certains ratios financiers. Au 31 décembre 2005, la valeur comptable des actifs donnés en garantie de ce crédit bancaire était de 1 503,5 millions de dollars. Toute somme empruntée en vertu du crédit à terme porte intérêt au taux des acceptations bancaires canadiennes et/ou au taux privilégié majoré en fonction du ratio d'endettement. Le 12 octobre 2004, le crédit bancaire a été modifié de sorte que le crédit à terme « B » porte maintenant intérêt au taux TIOL majoré de 2,00 % ou le taux privilégié des banques américaines majoré de 1,00 % par année, sujet à certains ajustements à la baisse dans certaines circonstances. Corporation Sun Media a entièrement couvert le risque de change lié à ce crédit à terme « B » en recourant à des ententes de swaps sur devises et de taux d'intérêt en vertu desquelles la totalité des versements a été fixée en dollars canadiens. Au 31 décembre 2005, aucun montant n'avait été utilisé en vertu du crédit renouvelable, alors que le crédit à terme « B » était utilisé à hauteur de 198,7 millions de dollars US.
- xix)** Les billets de premier rang ont été émis à escompte pour un produit net de 201,5 millions de dollars US, exception faite des frais d'émission de 4,1 millions de dollars US. Ces billets portent intérêt au taux de 7,625 % et viennent à échéance en 2013. Ces billets comportent certaines exigences pouvant, entre autres, restreindre Corporation Sun Media à contracter de nouvelles dettes et sont non garantis. Les billets de premier rang sont garantis par des filiales spécifiques de Corporation Sun Media. Corporation Sun Media a entièrement couvert le risque de change lié à ces billets en recourant à des ententes de swaps sur devises et de taux d'intérêt et à un contrat de change à terme en vertu desquels la totalité des versements a été fixée en dollars canadiens. Les billets sont rachetables, en totalité ou en partie, en tout temps après le 15 février 2008 moyennant une prime.

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2005, 2004 et 2003

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

## 16. DETTE À LONG TERME (suite)

xx) La convention de crédit amendée en 2005 comprend un emprunt bancaire à terme rotatif d'un maximum de 160,0 millions de dollars (65,0 millions de dollars en 2004) et porte intérêt au taux préférentiel d'une banque à charte canadienne ou aux taux des acceptations bancaires, plus une marge variable déterminée par des ratios financiers. En 2005, l'échéance du crédit à terme renouvelable a été prolongée jusqu'au 15 juin 2010. En vertu de la convention de crédit, Groupe TVA inc. est assujettie à certaines restrictions, dont le maintien de certains ratios financiers.

Certaines dettes de la Compagnie et ses filiales contiennent des restrictions de paiements de dividendes. Au 31 décembre 2005, la Compagnie et ses filiales respectaient l'ensemble des clauses restrictives.

Le capital à rembourser sur la dette à long terme au cours des prochains exercices se chiffre comme suit :

2006	17,6	\$
2007	324,7	
2008	241,2	
2009	911,4	
2010	313,1	
2011 et ultérieurement	2 897,3	

## 17. DÉBENTURES ÉCHANGEABLES

	Taux d'intérêt effectifs au 31 décembre 2005	Années d'échéance	2005	2004
Série 2001 i)	3,55 %	2026	196,5 \$	322,5 \$
Série Abitibi ii)	2,31 %	2026	208,9	370,2
			405,4 \$	692,7 \$

i) Chaque débenture à taux flottant série 2001 d'une valeur nominale de 1 000 \$ est échangeable contre 29,41 actions subalternes de Quebecor World Inc., secteur Imprimerie, présentement détenues par la Compagnie, soit pour un nombre total de 12,5 millions d'actions subalternes (les « titres sous-jacents »). Ces débentures sont garanties par les titres sous-jacents et sont échangeables en tout temps au gré du porteur contre les titres sous-jacents au taux de conversion indiqué. Au lieu de livrer les titres sous-jacents, la Compagnie peut effectuer, à son gré, un paiement en espèces égal à la valeur boursière des titres sous-jacents au moment de la demande. Au 31 décembre 2005, la valeur boursière des titres sous-jacents était de 15,72 \$ par action (25,80 \$ par action au 31 décembre 2004). Le règlement des débentures avant une période de 10 ans à la suite de leur émission entraînerait une pénalité pour l'émetteur. Ces débentures portent intérêt, payable semi-annuellement, au taux de 1,5 % plus un pourcentage variable qui est fonction du taux de dividende sur les titres sous-jacents. Si les débentures avaient été réglées par les titres sous-jacents au 31 décembre 2005, la participation de Quebecor inc. dans Quebecor World Inc. serait passée de 35,82 % à 26,27 % (35,38 % à 25,95 % au 31 décembre 2004). Les espèces et quasi-espèces en fiducie au 31 décembre 2005 et 2004 comprennent un montant de 7,6 millions de dollars qui servira au paiement des intérêts sur cette débenture.

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2005, 2004 et 2003

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

## 17. DÉBENTURES ÉCHANGEABLES (suite)

- ii) Chaque débenture à taux flottant série Abitibi d'une valeur nominale de 1 000 \$ est échangeable contre 80,8 actions ordinaires d'Abitibi-Consolidated Inc. présentement détenues par la Compagnie, soit pour un nombre total de 44 821 024 actions ordinaires (les « titres sous-jacents »). Ces débentures sont garanties par les titres sous-jacents et sont échangeables en tout temps au gré du porteur contre les titres sous-jacents au taux de conversion indiqué. Au lieu de livrer les titres sous-jacents, la Compagnie peut effectuer, à son gré, un paiement en espèces égal à la valeur boursière des titres sous-jacents au moment de la demande. Au 31 décembre 2005, la valeur boursière des titres sous-jacents était de 4,66 \$ par action (8,26 \$ par action au 31 décembre 2004). Le règlement des débentures avant une période de 10 ans à la suite de leur émission entraînerait une pénalité pour l'émetteur. Ces débentures portent intérêt, payable trimestriellement, au taux de 1,5 % plus un pourcentage variable qui est fonction du taux de dividende sur les titres sous-jacents. Les espèces et quasi-espèces en fiducie comprennent un montant de 3,2 millions de dollars aux 31 décembre 2005 et 2004 qui servira au paiement des intérêts sur cette débenture.

## 18. BILLETS CONVERTIBLES

Les billets subordonnés de premier rang convertibles de 6 % (les « billets ») viennent à échéance le 1<sup>er</sup> octobre 2007. Les billets ont été émis par World Color Press, Inc. et ont été réévalués à la juste valeur au moment où World Color Press, Inc. a été acquise par Quebecor World Inc. en fonction du taux d'emprunt de Quebecor World Inc. pour des instruments financiers similaires. La portion des billets représentant l'option de convertir en actions subalternes de Quebecor World Inc. a été évaluée à la date d'acquisition et comptabilisée à la part des actionnaires sans contrôle. Depuis l'acquisition de World Color Press, Inc. par Quebecor World Inc., chaque tranche de 1 000 \$US est convertible en 30,5884 actions subalternes de Quebecor World Inc., correspondant à un prix par action de 26,24 \$US et à 197,25 \$US au comptant. Les billets sont convertibles en tout temps au gré du détenteur et sont rachetables au gré de Quebecor World Inc. moyennant une prime décroissante depuis octobre 2002 jusqu'à échéance. La valeur nominale des billets en circulation était de 119,5 millions de dollars US aux 31 décembre 2005 et 2004. Si tous les billets convertibles en circulation étaient convertis en actions subalternes de Quebecor World Inc., Quebecor World Inc. devrait émettre 3 656 201 actions subalternes et la participation de Quebecor inc. passerait alors de 35,82 % à 34,73 % (35,38 % à 34,31 % au 31 décembre 2004).

## 19. AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF

	2005	2004
Gain reporté sur débentures échangeables à la juste valeur	403,5 \$	242,2 \$
Ententes de swaps sur devises et de taux d'intérêt et autres instruments dérivés	262,1	240,2
Passif découlant des avantages complémentaires à la retraite (note 28)	112,7	117,7
Passif découlant des régimes de retraite (note 28)	107,7	118,7
Indemnités pour les accidents du travail	47,5	36,4
Rémunération courue à base d'actions	34,9	24,7
Revenus différés	32,9	27,8
Provision en matière environnementale	15,4	19,1
Autres	53,7	51,2
	<b>1 070,4 \$</b>	<b>878,0 \$</b>

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2005, 2004 et 2003

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

## 20. PART DES ACTIONNAIRES SANS CONTRÔLE

La part des actionnaires sans contrôle regroupe les participations détenues par les actionnaires sans contrôle dans les actions de participation des filiales de Quebecor inc. Au 31 décembre 2005, les parts des actionnaires sans contrôle les plus importantes étaient les suivantes :

Filiale	Secteur	Part des actionnaires sans contrôle
Quebecor World Inc.	Imprimerie	64,18 %
Quebecor Média inc.	Câblodistribution, Journaux, Télédiffusion, Loisir et divertissement, Télécommunications d'affaires, Technologies et communications interactives et Internet – Portails	45,28 %
Groupe TVA inc. <sup>1</sup>	Télédiffusion	54,77 %
Nurun inc. <sup>1</sup>	Technologies et communications interactives	42,10 %

<sup>1</sup> Nurun inc. et Groupe TVA inc. sont des filiales de Quebecor Média inc. Le pourcentage de la part des actionnaires sans contrôle représente la participation des actionnaires sans contrôle dans les actions participantes des filiales de Quebecor Média inc.

## 21. CAPITAL-ACTIONS

### a) Capital-actions autorisé

Actions catégorie A (droit de vote multiple) (« actions A »), chaque action donnant droit à 10 voix autorisées en nombre illimité, convertibles en tout temps en actions subalternes catégorie B (comportant droit de vote), à raison d'une action contre une action.

Actions subalternes catégorie B (comportant droit de vote) (« actions B »), autorisées en nombre illimité, convertibles en actions A à raison d'une action contre une action uniquement si une offre publique d'achat visant les actions A est faite aux porteurs d'actions A sans être faite en même temps et aux mêmes conditions aux porteurs d'actions B.

Les porteurs d'actions B ont le droit d'élire au conseil d'administration de Quebecor inc. un nombre de membres représentant 25 % de la totalité du conseil. Les porteurs d'actions A ont le droit d'élire les autres membres du conseil d'administration.

### b) Capital-actions émis

	Actions A			Actions B		
	Nombre	Montant		Nombre	Montant	
Solde au 31 décembre 2003	22 617 475	10,1	\$	42 008 647	338,4	\$
Conversion d'actions A en actions B	(309 804)	(0,2)		309 804	0,2	
Actions émises à la suite de l'exercice d'options	–	–		25 000	0,7	
Solde au 31 décembre 2004	22 307 671	9,9	\$	42 343 451	339,3	\$
Conversion d'actions A en actions B	(282 300)	(0,1)		282 300	0,1	
Actions rachetées et annulées	–	–		(334 100)	(2,6)	
<b>Solde au 31 décembre 2005</b>	<b>22 025 371</b>	<b>9,8</b>	<b>\$</b>	<b>42 291 651</b>	<b>336,8</b>	<b>\$</b>

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2005, 2004 et 2003

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

## 21. CAPITAL-ACTIONS (suite)

### b) Capital-actions émis (suite)

Le 11 mai 2005, la Compagnie a déposé un programme de rachat d'actions pour annulation dans le cours normal de ses activités pour un maximum de 1 111 952 actions A représentant approximativement 5 % des actions A émises et en circulation, et un maximum de 4 228 399 actions B représentant approximativement 10 % des actions B détenues dans le public. Les rachats sont effectués au cours du marché, sur le marché libre, pendant une période de 12 mois commençant le 12 mai 2005.

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2005, la Compagnie a racheté 334 100 actions B pour une contrepartie en espèces de 9,8 millions de dollars. L'excédent du prix payé sur la valeur comptable des actions B rachetées d'un montant de 7,2 millions de dollars a été porté aux bénéfices non répartis.

## 22. RÉGIMES D'ACHAT D' ACTIONS

### a) Régimes de Quebecor inc.

#### i) Régime d'options d'achat d'actions

En vertu d'un régime d'options d'achat d'actions créé par la Compagnie, 6 500 000 actions B ont été réservées pour les membres de la haute direction, les cadres supérieurs et les autres employés clés de la Compagnie et de ses filiales. Le prix d'exercice de chaque option correspond au cours moyen pondéré des actions B de la Compagnie sur la Bourse de Toronto pour les derniers 5 jours précédant immédiatement la date d'attribution des options et la durée maximale d'une option est de 10 ans à partir de la date d'octroi. Les options peuvent normalement être levées comme suit : 1/3 après un an, 2/3 après deux ans et 100 % trois ans après l'octroi initial. Les titulaires d'options du régime d'options d'achat d'actions de la Compagnie ont les choix suivants lorsqu'ils exercent leurs options : acquérir des actions B de la Compagnie au prix d'exercice de l'option correspondante ou recevoir de la Compagnie un paiement en espèces représenté par la différence entre la valeur marchande des actions sous-jacentes à leur option et le prix d'exercice de l'option. La Compagnie estime que les employés préféreront une contrepartie en espèces lors de l'exercice de leurs options d'achat d'actions. Le conseil d'administration de la Compagnie peut, à sa discrétion, déterminer d'autres modalités d'exercice lors de l'octroi.

Le tableau suivant dresse un sommaire de l'évolution de la situation du régime pour les exercices terminés les 31 décembre 2005 et 2004 :

	2005		2004	
	Prix d'exercice moyen pondéré		Prix d'exercice moyen pondéré	
	Options		Options	
Solde au début de l'exercice	1 743 349	31,01 \$	1 778 349	30,75 \$
Octroyées	205 000	32,25	—	—
Exercées	—	—	(25 000)	17,85
Annulées	(235 000)	26,78	(10 000)	16,86
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>1 713 349</b>	<b>31,74 \$</b>	<b>1 743 349</b>	<b>31,01 \$</b>
<b>Options pouvant être exercées à la fin de l'exercice</b>	<b>1 501 266</b>	<b>31,71 \$</b>	<b>1 654 183</b>	<b>31,57 \$</b>

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2005, 2004 et 2003

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

## 22. RÉGIMES D'ACHAT D' ACTIONS (suite)

### a) Régimes de Quebecor inc. (suite)

#### i) Régime d'options d'achat d'actions (suite)

Le tableau suivant résume l'information relative aux options d'achat d'actions en cours au 31 décembre 2005 :

Fourchette des prix d'exercice	Nombre	Options en cours		Options pouvant être exercées	
		Durée de vie contractuelle moyenne pondérée à courir	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré
16,86 à 20,51 \$	145 000	6,2	20,26 \$	141 667	20,34 \$
25,87 à 33,08	1 268 349	4,9	31,82	1 059 599	31,75
36,32 à 37,28	300 000	3,7	36,97	300 000	36,97
<b>16,86 à 37,28 \$</b>	<b>1 713 349</b>	<b>4,8</b>	<b>31,74 \$</b>	<b>1 501 266</b>	<b>31,71 \$</b>

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2005, un coût de rémunération de 0,5 million de dollars (une charge de 1,0 million de dollars et de 0,6 million de dollars en 2004 et en 2003, respectivement) relatif au régime était inclus dans le bénéfice net.

#### ii) Régime d'unités d'actions différées

Le régime d'unités d'actions différées (« UAD ») Quebecor inc. a été instauré à l'intention des administrateurs de la Compagnie. Aux termes de ce régime, chaque administrateur reçoit une partie de sa rémunération sous forme d'UAD, chaque partie représentant au moins 50 % de ses honoraires annuels. Sous réserve de certaines conditions, chaque administrateur peut choisir de recevoir sous forme d'UAD jusqu'à 100 % des honoraires totaux à lui être versés pour ses services en tant qu'administrateur. La valeur d'une UAD est déterminée en fonction du cours moyen pondéré des actions catégorie B de la Compagnie. Les UAD donneront aux détenteurs le droit de recevoir des dividendes qui seront versés sous forme d'UAD supplémentaires au même taux qui s'appliquerait à des dividendes versés sporadiquement sur les actions catégorie B de la Compagnie. Sous réserve de certaines limites, les UAD sont rachetées par la Compagnie lorsqu'un participant cesse d'être un administrateur de la Compagnie. Aux fins du rachat d'UAD, la valeur d'une UAD correspond à la juste valeur marchande d'une action catégorie B de la Compagnie à la date du rachat. Aux 31 décembre 2005 et 2004, le nombre d'UAD en circulation aux termes de ce régime était de 61 623 et de 49 409, respectivement. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2005, la charge de rémunération de ce régime était de 0,4 million de dollars (0,5 million de dollars en 2004 et 0,6 million de dollars en 2003).

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2005, 2004 et 2003

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

---

## 22. RÉGIMES D'ACHAT D' ACTIONS (suite)

### b) Régimes de Quebecor World Inc.

#### i) Régimes d'actionnariat des employés

Le régime d'actionnariat des employés de Quebecor World Inc., admissibles aux États-Unis, a été établi afin de leur permettre de souscrire jusqu'à 4 % de leur salaire brut pour l'achat d'actions du capital-actions de Quebecor World Inc. et pour que cette dernière cotise, au nom de l'employé, une tranche supplémentaire de 17,5 % du montant total investi par l'employé. Le nombre d'actions de Quebecor World Inc. pouvant être émises et vendues aux termes du régime se limite à 2 000 000 actions subalternes de Quebecor World Inc. avec droit de vote, sous réserve de redressements dans le cas du versement de dividendes en actions, du fractionnement d'actions et d'autres opérations similaires. Au 31 décembre 2005, 3 448 employés (4 107 employés au 31 décembre 2004) participaient au régime. Le nombre total d'actions émises aux termes du régime au nom des employés était de 333 646 actions en 2005, y compris la part de Quebecor World Inc. de 49 692 (417 769 actions en 2004, y compris la part de Quebecor World Inc. de 62 221), ce qui représente des charges de rémunération s'élevant à 1,2 million de dollars en 2005 (1,4 million de dollars en 2004 et 2,7 millions de dollars en 2003).

Le régime d'actionnariat des employés de Quebecor World Inc., admissibles au Canada, a été établi afin de leur permettre de souscrire jusqu'à 4 % de leur salaire brut pour l'achat d'actions du capital-actions de Quebecor World Inc. et pour que cette dernière cotise, au nom de l'employé, une tranche supplémentaire de 20 % du montant total investi par l'employé. Le nombre d'actions pouvant être émises et vendues aux termes du régime se limite à 3 000 000 actions subalternes avec droit de vote de Quebecor World Inc., sous réserve de redressements dans le cas du versement de dividendes en actions, du fractionnement d'actions et d'autres opérations similaires. Au 31 décembre 2005, 1 861 employés (1 403 employés au 31 décembre 2004) participaient au régime. Le nombre total d'actions émises au nom des employés, aux termes du régime, était de 154 186 actions en 2005, y compris la part de la Compagnie de 18 900 (166 705 en 2004, y compris la part de Quebecor World Inc. de 25 930), ce qui représente des charges de rémunération s'élevant à 0,6 million de dollars en 2005 (0,6 million de dollars en 2004 et en 2003).

#### ii) Régime d'options d'achat d'actions

Aux termes du régime d'options d'achat d'actions, un nombre total de 7 204 734 actions subalternes avec droit de vote de Quebecor World Inc. ont été réservées à l'intention des participants au régime. Au 31 décembre 2005, le nombre d'actions subalternes avec droit de vote visées par les options d'achat d'actions en circulation était de 5 947 970. Le prix de souscription est égal au cours du marché à la date de l'octroi des options. L'octroi des droits se fait sur une période de quatre ou cinq ans. En 2005, le conseil d'administration a approuvé des modifications au régime d'option d'achat d'actions. Ainsi, pour chaque nouvel octroi, la moitié des options sera acquise sur une période de quatre ans, tandis que l'autre moitié sera acquise suite à l'atteinte d'objectifs de performance précis basés sur le bénéfice par actions et sur la croissance du prix des actions cotées en Bourse. De plus, les options peuvent être levées durant une période ne pouvant pas excéder 10 ans à compter de la date de leur octroi pour les options octroyées jusqu'en 2004, ou sur une période ne pouvant excéder 6 ans pour les options octroyées en 2005.

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2005, 2004 et 2003

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

## 22. RÉGIMES D'ACHAT D' ACTIONS (suite)

### b) Régimes de Quebecor World Inc. (suite)

#### ii) Régime d'options d'achat d'actions (suite)

Le nombre d'options d'achat d'actions en circulation a fluctué comme suit :

	2005		2004	
	Options	Prix d'exercice moyen pondéré	Options	Prix d'exercice moyen pondéré
Solde au début de l'exercice	4 542 045	23,81 \$US	3 699 061	22,52 \$US
Octroyées	1 930 120	20,57	1 181 023	23,83
Exercées	(315 065)	20,52	(55 363)	14,28
Annulées	(209 130)	22,24	(282 676)	24,40
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>5 947 970</b>	<b>23,45 \$US</b>	<b>4 542 045</b>	<b>23,81 \$US</b>
<b>Options pouvant être exercées à la fin de l'exercice</b>	<b>2 709 003</b>	<b>24,92 \$US</b>	<b>2 306 882</b>	<b>23,81 \$US</b>

En 2004, le conseil d'administration a approuvé un octroi spécial d'options d'achat d'actions de 1 000 000 actions subalternes comportant droit de vote de la Compagnie. Le prix de souscription était égal au cours de l'action à la date de l'octroi et les options pourront être acquises à chaque date d'anniversaire. De cet octroi, la moitié sera acquise sur une période de quatre ans et l'autre sera acquise en fonction de l'atteinte de critères de performance spécifiques basés sur le bénéfice par action et la croissance du cours de l'action.

Le tableau suivant résume l'information sur les options d'achat d'actions en cours et pouvant être exercées au 31 décembre 2005 :

Fourchette des prix d'exercice	Nombre	Options en cours		Options pouvant être exercées	
		Durée de vie contractuelle moyenne pondérée à courir	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré
15,00 à 18,00 \$US	84 009	1,3	16,65 \$US	84 009	16,65 \$US
18,00 à 21,00	1 185 332	5,5	19,76	256 982	19,47
21,00 à 24,00	2 336 322	4,8	22,04	1 058 717	22,90
24,00 à 29,00	1 872 606	6,7	26,37	848 003	27,53
29,00 à 32,00	469 701	4,4	29,33	461 292	29,28
<b>15,00 à 32,00 \$US</b>	<b>5 947 970</b>	<b>5,5</b>	<b>23,45 \$US</b>	<b>2 709 003</b>	<b>24,92 \$US</b>

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2005, 2004 et 2003

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

## 22. RÉGIMES D'ACHAT D' ACTIONS (suite)

### b) Régimes de Quebecor World Inc. (suite)

#### ii) Régime d'options d'achat d'actions (suite)

Advenant que toutes les options pouvant être levées au 31 décembre 2005 aient été exercées, la participation de la Compagnie dans Quebecor World Inc. serait passée de 35,82 % à 35,09 % (35,38 % à 34,77 % au 31 décembre 2004).

Le coût de la rémunération pour le régime de Quebecor World Inc. représentait une charge de 1,3 million de dollars pour l'exercice terminé le 31 décembre 2005 (5,6 millions de dollars en 2004). La juste valeur des options octroyées en 2003 a été estimée en utilisant le modèle d'évaluation Black-Scholes. Depuis 2004, la juste valeur des options octroyées est estimée en utilisant le modèle d'évaluation d'options parcours. Les hypothèses moyennes suivantes ont été utilisées :

	2005	2004
Juste valeur moyenne pondérée des options à la date d'octroi	4,32 \$US	7,01 \$US
Taux d'intérêt sans risque	3,26 à 4,13 %	4,01 à 4,59 %
Taux de rendement du dividende	2 - 3 %	2 à 3 %
Volatilité prévue	33 -34 %	30 %
Durée de vie prévue	4,25	7 ans

#### iii) Régime d'unités d'actions différées

Le régime d'unités d'actions différées (« UAD ») a été instauré à l'intention des administrateurs de Quebecor World Inc. Aux termes de ce régime, chaque administrateur reçoit une partie de sa rémunération sous forme d'UAD. La valeur d'une UAD est déterminée en fonction du cours moyen pondéré des actions subalternes de Quebecor World Inc. Sous réserve de certaines limites, les UAD sont rachetées par Quebecor World Inc. lorsqu'un administrateur cesse d'être un participant du régime. Aux fins du rachat d'UAD, la valeur d'une UAD correspond à la juste valeur marchande d'une action subalterne de Quebecor World Inc. à la date de rachat.

Le nombre d'UAD en circulation aux termes de ce régime était de 215 447 au 31 décembre 2005 (153 948 en 2004). Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2005, un renversement de la charge de rémunération de 0,7 million de dollars US a été comptabilisé relativement à ce régime (une dépense de 2,0 millions de dollars en 2004 et de 1,3 million de dollars en 2003).

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2005, 2004 et 2003

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

## 22. RÉGIMES D'ACHAT D' ACTIONS (suite)

### c) Régime d'options d'achat d'actions de Quebecor Média inc.

En vertu d'un régime d'options d'achat d'actions créé par Quebecor Média inc., 6 185 714 actions ordinaires de Quebecor Média inc. ont été réservées pour les membres de la haute direction, les cadres supérieurs et les autres employés clés de Quebecor Média inc. et ses filiales. Chaque option peut être exercée au cours des 10 années suivant la date d'octroi, à un prix d'exercice n'étant pas inférieur à la juste valeur des actions ordinaires, au moment de l'octroi, tel que déterminé par le conseil d'administration de Quebecor Média inc. (advenant que les actions ordinaires de Quebecor Média inc. ne soient pas inscrites à une Bourse reconnue au moment de l'octroi) ou le prix demandé pour les actions ordinaires de Quebecor Média inc. sur les marchés boursiers où ces actions sont inscrites à la date de l'octroi. Sauf lorsque autorisé par le comité de rémunération de Quebecor Média inc. advenant une transaction impliquant un changement de contrôle, aucune option ne pourra être exercée par les détenteurs d'options tant et aussi longtemps que les actions ordinaires de Quebecor Média inc. n'auront pas été inscrites à une Bourse reconnue. Advenant que le 31 décembre 2007 les actions ordinaires de Quebecor Média inc. ne soient pas inscrites à une Bourse reconnue, les détenteurs d'options pourront exercer annuellement, entre les 1<sup>er</sup> janvier et 31 janvier de chaque année (à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008), leur droit de recevoir en espèces la plus-value de leurs options, déterminée par le conseil d'administration de Quebecor Média inc., pouvant être exercées. À l'exception de certaines circonstances et à moins que le comité de rémunération en décide autrement, les options sont acquises sur une période de cinq ans selon l'une des méthodes suivantes déterminées par le comité de rémunération de Quebecor Média inc. au moment de l'octroi : i) en portions égales sur une période de cinq ans dont la première tranche de 20 % est acquise un an suivant la date de l'octroi ; ii) en portions égales sur une période de quatre ans dont la première tranche de 25 % est acquise deux ans suivant la date de l'octroi ; ou iii) en portions égales sur une période de trois ans dont la première tranche de 33 % est acquise trois ans suivant la date de l'octroi.

Le tableau suivant résume l'information relative aux options d'achat d'actions en cours aux 31 décembre 2005 et 2004 :

	2005		2004	
	Options	Prix d'exercice moyen pondéré	Options	Prix d'exercice moyen pondéré
Solde au début de l'exercice	3 135 040	17,99 \$	2 607 537	16,93 \$
Octroyées	255 630	28,96	663 930	21,84
Annulées	(162 349)	17,13	(136 427)	16,48
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>3 228 321</b>	<b>18,90 \$</b>	<b>3 135 040</b>	<b>17,99 \$</b>
<b>Options pouvant être exercées à la fin de l'exercice</b>	<b>939 965</b>	<b>17,20 \$</b>	<b>268 282</b>	<b>16,51 \$</b>

Le tableau suivant résume l'information sur les options d'achat d'actions en cours et pouvant être exercées au 31 décembre 2005 :

Fourchette des prix d'exercice	Nombre	Options en cours		Options pouvant être exercées	
		Durée de vie contractuelle moyenne pondérée à courir	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré
15,19 à 21,77	\$ 2 921 392	7,0	936 335	17,18	\$
21,77 à 31,55	306 929	9,2	3 630	22,98	
<b>15,19 à 31,55</b>	<b>\$ 3 228 321</b>	<b>7,2</b>	<b>939 965</b>	<b>17,20</b>	<b>\$</b>

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2005, 2004 et 2003

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

## 22. RÉGIMES D'ACHAT D' ACTIONS (suite)

### c) Régime d'options d'achat d'actions de Quebecor Média inc. (suite)

Une charge de rémunération de 10,8 millions de dollars a été constatée au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2005 (15,1 millions de dollars en 2004 et 6,6 millions en 2003) relativement à ce programme.

Advenant que toutes les options pouvant être levées au 31 décembre 2005 aient été exercées, la participation de la Compagnie dans Quebecor Média inc. serait passée de 54,72 % à 54,31 % (54,72 % à 54,60 % en 2004).

## 23. ÉCART DE CONVERSION

La variation au titre de l'écart de conversion, figurant à l'avoir des actionnaires, découle de la variation du taux de change sur la conversion de l'actif net des établissements étrangers autonomes, des gains ou pertes de change sur les soldes des comptes intercompagnies inclus dans l'investissement net et gains ou pertes de change étrangers liés aux instruments dérivés utilisés dans le cadre de la couverture des investissements nets.

La variation nette de l'écart de conversion a évolué comme suit :

	2005	2004
Solde au début de l'exercice	(140,9) \$	(91,9) \$
Effet de la variation du taux de change sur la conversion de l'actif net des établissements étrangers autonomes	(45,0)	(51,7)
Portion imputée aux résultats par suite de réductions des investissements nets dans des établissements étrangers autonomes	5,5	2,7
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>(180,4) \$</b>	<b>(140,9) \$</b>

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2005, 2004 et 2003

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

## 24. ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

### a) Loyers

La Compagnie loue des locaux et des équipements en vertu de contrats de location-exploitation et s'est engagée à long terme pour l'achat de services, d'équipements et de droits de diffusion et de distribution, pour lesquels les paiements totaux exigibles s'élèvent à 832,4 millions de dollars. Les paiements minimaux pour les années futures sont les suivants :

	Loyers	Autres engagements
2006	163,3 \$	130,2 \$
2007	113,5	114,6
2008	78,6	7,5
2009	56,4	4,9
2010	39,7	–
2011 et ultérieurement	123,7	–

Les frais de location liés aux contrats de location-exploitation des activités poursuivies s'établissaient respectivement à 144,7 millions de dollars, à 149,7 millions de dollars et à 153,8 millions de dollars pour les exercices terminés les 31 décembre 2005, 2004 et 2003.

### b) Contrat à long terme

Le papier journal représente un intrant et une composante significative des frais d'exploitation du secteur Journaux. Corporation Sun Media utilise un fournisseur en papier journal pour subvenir à ses achats et a conclu une entente à long terme avec ce fournisseur, qui a pris fin le 31 décembre 2005. Corporation Sun Media renégocie présentement l'entente pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2006, principalement selon les termes et conditions de l'entente expirée. Les termes de l'entente expirée procurent à Corporation Sun Media un rabais continu sur les prix du marché et le niveau minimal requis d'achat annuel de Corporation Sun Media auprès de ce fournisseur exclusif est de 15 000 tonnes de papier journal.

### c) Autres engagements

Le secteur Télédiffusion s'est engagé à injecter 62,5 millions de dollars, sur une période de huit ans se terminant en 2012, dans l'industrie télévisuelle canadienne et dans l'industrie canadienne des communications afin de promouvoir le contenu télévisuel canadien et le développement des communications. Au 31 décembre 2005, le solde restant des montants à injecter était de 18,7 millions de dollars.

### d) Environnement

La Compagnie est assujettie à divers règlements, lois et politiques émanant des gouvernements, principalement en Amérique du Nord et en Europe, qui ont trait à la santé et à la sécurité des employés, à la production, à l'entreposage, au transport, à l'élimination et au rejet de diverses substances, ainsi qu'à la protection de l'environnement en général. La Compagnie est d'avis qu'elle respecte, à tous égards importants, ces lois, règlements et politiques émanant des gouvernements. De plus, la Compagnie ne prévoit pas que le respect de réglementations et de lois environnementales aura une incidence négative importante sur sa situation concurrentielle ou sa situation financière consolidée.

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2005, 2004 et 2003

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

## 24. ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS (suite)

### e) Litiges

Le 13 mars 2002, une poursuite a été intentée par les actionnaires d'une entreprise de câblodistribution contre Vidéotron ltée, secteur Câblodistribution. Cette action prétend que Vidéotron ltée a mis fin injustement à son obligation selon une entente d'achat d'actions conclue en août 2000. Les plaignants dans cette poursuite réclament des dommages d'un montant de 26,0 millions de dollars. La direction de Vidéotron ltée prétend que cette action n'est pas fondée et a l'intention de défendre vigoureusement sa position dans cette poursuite.

Un certain nombre d'autres poursuites ont été intentées contre la Compagnie et ses filiales. De l'avis de la direction de la Compagnie et ses filiales, le dénouement de ces poursuites ne devrait pas avoir d'incidence significative sur les résultats ou sur la situation financière de la Compagnie.

## 25. GARANTIES

Dans le cours normal de ses activités, la Compagnie conclut de nombreuses ententes de garantie, y compris ce qui suit :

### *Contrats de location-exploitation*

La Compagnie a garanti une partie des valeurs résiduelles de certains des actifs loués en vertu de contrats de location-exploitation, venant à échéance entre 2006 et 2010, pour le bénéfice du bailleur. Si la Compagnie met fin aux contrats de location avant la fin de leurs termes (ou à la fin de la durée des contrats) et si la juste valeur des actifs à la fin de la durée des contrats de location-exploitation respectifs dont ils font l'objet est inférieure à leur valeur résiduelle garantie, la Compagnie devra alors compenser le bailleur, sous réserve de certaines conditions, pour une partie du manque à gagner. De plus, la Compagnie a fourni des garanties au locateur de certains de ses baux de locaux venant à échéance à différents moments jusqu'en 2016. Si la Compagnie manque à ses engagements en vertu des ententes, la Compagnie devra compenser le locateur sous réserve de certaines conditions. L'obligation maximale à l'égard de ces garanties se chiffre à 94,8 millions de dollars. Au 31 décembre 2005, la Compagnie a inscrit un passif de 9,1 millions de dollars relativement à ces garanties.

### *Contrats de sous-location*

La Compagnie a conclu des opérations de sous-location à l'égard de certains de ses actifs loués en vertu de contrats de location-exploitation et venant à échéance entre 2006 et 2008. Advenant l'inexécution d'une obligation contractuelle de la part du sous-locataire, la Compagnie devra, sous réserve de certaines conditions, compenser le bailleur pour cette inexécution. L'obligation maximale à l'égard de ces garanties se chiffre à 9,1 millions de dollars. Au 31 décembre 2005, la Compagnie n'a pas inscrit de passif relativement à ces garanties autres que celles fournies pour les baux défavorables de 1,4 million de dollars liés aux activités abandonnées du secteur Imprimerie étant donné que l'inexécution d'une obligation contractuelle de la part du sous-preneur est peu probable à ce stade. De plus, la Compagnie peut exercer des recours contre le sous-locataire jusqu'à concurrence du montant qui lui est dû.

### *Dispositions d'entreprises et d'actifs*

Dans le cadre de la vente de la totalité ou d'une partie d'une entreprise ou d'un actif, en plus de toute indemnisation éventuelle pouvant découler de l'inexécution de clauses restrictives ou du non-respect d'une déclaration ou d'une garantie, la Compagnie peut convenir de donner une garantie contre toute réclamation pouvant résulter de ses activités passées. Cependant, dans le cadre de la vente de certaines entreprises ou biens immobiliers (note 7), Quebecor World Inc. s'est engagée en vertu de certaines déclarations et garanties usuelles dont la durée varie et qui ne peuvent être explicitement définies. Quebecor World Inc. maintient en outre certaines provisions au titre d'événements pouvant survenir avant la vente en ce qui concerne les impôts, l'environnement, les litiges et d'autres questions.

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2005, 2004 et 2003

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

## 25. GARANTIES (suite)

### *Dispositions d'entreprises et d'actifs (suite)*

De façon générale, Quebecor World Inc. indemnise l'acheteur advenant qu'un tiers dépose une réclamation contre celui-ci et ayant trait à une responsabilité assumée par Quebecor World Inc. De façon générale, les modalités et le montant d'une telle indemnisation sont limités par la convention. En raison de la nature de ces conventions d'indemnisation, la Compagnie ne peut estimer le montant maximal du paiement éventuel qu'elle pourrait être tenue de payer aux bénéficiaires des garanties. Finalement, en vertu de la vente de Solutions Mindready inc., la Compagnie garantit les engagements liés à un bail de Solutions Mindready inc. pour un montant maximal de 1,0 million de dollars qui expire en 2011. La Compagnie n'a pas constaté de montant au bilan consolidé à l'égard de ces éléments.

### *Dettes à long terme*

En vertu des modalités de leurs conventions de crédit américaines respectives, certaines filiales de la Compagnie se sont engagées à indemniser leurs détenteurs de dettes respectifs advenant que surviennent des changements sur le plan des lois sur les retenues fiscales. Ces ententes d'indemnisations auront cours jusqu'à l'échéance des conventions de crédit et ne comportent aucune limite. En raison de la nature de ces conventions d'indemnisation, la Compagnie ne peut estimer le montant maximal du paiement éventuel qu'elle pourrait être tenue de payer aux détenteurs de dettes. Advenant que de telles sommes deviennent payables, la Compagnie et ses filiales ont l'option de rembourser ces dettes. La Compagnie n'a pas constaté de montant au bilan consolidé à l'égard de ces conventions d'indemnisation.

### *Sous-traitants et fournisseurs*

Dans le cours normal de ses activités, la Compagnie conclut des ententes avec des sous-traitants et des fournisseurs. Dans certains cas, la Compagnie s'est engagée à dédommager ceux-ci advenant des poursuites contre eux. Dans d'autres cas, la Compagnie s'est engagée à dédommager des tiers pour des dommages causés par les sous-traitants et fournisseurs de la Compagnie. En raison de la nature de ces ententes, la Compagnie ne peut estimer le montant maximal du paiement éventuel qu'elle pourrait être tenue de verser. La Compagnie n'a pas constaté de montant au bilan consolidé à l'égard de ces ententes.

### *Lettres de crédit de soutien irrévocables*

La Compagnie et certaines de ses filiales ont fourni à des tiers des lettres de crédit de soutien irrévocables, émises par des institutions financières hautement cotées, afin de les indemniser advenant que la Compagnie ne puisse exécuter ses obligations contractuelles. Au 31 décembre 2005, ces garanties totalisent 101,0 millions de dollars et visent principalement des passifs découlant de l'indemnisation des travailleurs. La Compagnie n'a pas constaté de passif additionnel au titre de ces garanties, car elle ne prévoit pas faire de paiements en excédent des montants comptabilisés dans ses états financiers. Les garanties viennent à échéance à diverses dates en 2006 et en 2007.

## 26. INSTRUMENTS FINANCIERS

La Compagnie émet des dettes libellées en devises étrangères et exerce ses activités et exporte ses produits dans plusieurs pays et, par conséquent, est exposée à des risques découlant des variations du taux de change. Elle est également sujette à des risques liés à la variation des taux d'intérêt. Afin d'atténuer ces risques, Quebecor inc. et ses filiales utilisent des instruments financiers dérivés. Aucun de ces instruments n'est détenu ou émis à des fins spéculatives.

En février 2005, Quebecor World Inc., secteur Imprimerie, a vendu des contrats de change à terme qui étaient détenus pour couvrir son investissement net dans une filiale étrangère pour une contrepartie en espèces de 85,7 millions de dollars. Ces contrats de change à terme étaient déjà comptabilisés à la juste valeur et tous les gains en découlant étaient comptabilisés dans l'écart de conversion cumulatif.

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2005, 2004 et 2003

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

## 26. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

### a) Description des instruments financiers dérivés

#### i) Gestion du risque de change

Contrats de change à terme :

Devises (vendues/achetées)	2005		2004	
	Taux moyen <sup>1</sup>	Montant de référence <sup>2</sup>	Taux moyen <sup>1</sup>	Montant de référence <sup>2</sup>
<b>Quebecor World Inc. et ses filiales</b>				
\$US/\$				
Échéance à moins d'un an	0,8125	265,6 \$	0,6534	144,4 \$
Échéance entre 1 et 3 ans	0,8323	39,7	0,6323	441,1
EUR/\$US				
Échéance à moins d'un an	0,8276	348,8	0,7477	223,7
SEK/\$US				
Échéance à moins d'un an	7,7751	51,6	6,6918	50,6
GBP/EUR				
Échéance à moins d'un an	0,6857	12,4	0,6956	26,2
Échéance entre 1 et 3 ans	–	–	0,7068	2,2
Autres				
Échéance à moins d'un an	–	112,5	–	106,4
Échéance entre 1 et 3 ans	–	0,1	–	11,3
<b>Quebecor Média inc.</b>				
\$EUR				
Échéance en août 2007	1,4310	58,1	–	–
\$/CHF				
Échéance en février 2007	0,9050	11,9	–	–
<b>Corporation Sun Media</b>				
\$\$US				
Échéance en février 2013	1,5227	312,2	1,5227	246,4
Échéance à moins d'un an	–	–	1,2016	1,7
<b>Vidéotron Itée et ses filiales</b>				
\$\$US				
Échéance à moins d'un an	1,1790	10,4	1,3201	86,5

<sup>1</sup> Les taux signifient le nombre d'unités de la devise vendue pour une unité de la devise achetée.

<sup>2</sup> Les taux de change en vigueur aux 31 décembre 2005 et 2004 ont été utilisés pour convertir les montants en devises étrangères.

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2005, 2004 et 2003

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

## 26. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

### a) Description des instruments financiers dérivés (suite)

#### i) Gestion du risque de change (suite)

Ententes de swaps sur devises et de taux d'intérêts :

Devises (vendues/achetées)	2005		2004	
	Taux moyen <sup>1</sup>	Montant de référence <sup>2</sup>	Taux moyen <sup>1</sup>	Montant de référence <sup>2</sup>
<b>Quebecor World Inc. et ses filiales</b>				
EUR/\$US				
Échéance à moins d'un an	0,7963	78,0 \$	0,7461	100,1 \$
Échéance entre 1 et 3 ans	–	–	0,8226	41,6
SEK/\$US				
Échéance à moins d'un an	–	–	7,4	3,7

<sup>1</sup> Les taux signifient le nombre d'unités de la devise vendue pour une unité de la devise achetée.

<sup>2</sup> Les taux de change en vigueur aux 31 décembre 2005 et 2004 ont été utilisés pour convertir les montants en devises étrangères.

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2005, 2004 et 2003

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

## 26. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

### a) Description des instruments financiers dérivés (suite)

#### i) Gestion du risque de change (suite)

Ententes de swaps sur devises et de taux d'intérêt (suite) :

	Période de couverture	Valeur nominale		Taux annuel d'intérêt effectif	Taux annuel d'intérêt nominal	Taux de conversion des paiements d'intérêt et de capital par dollar CA contre un dollar U.S.
<b>Quebecor Média inc.</b>						
Billets de premier rang	2001 à 2011	586,8	\$US	11,98 %	11,125 %	1,5255
Billets à escompte de premier rang	2001 à 2011	282,9	\$US	14,60 %	13,75 %	1,5822 <sup>1</sup>
<b>Vidéotron Itée et ses filiales</b>						
Billets de premier rang	2004 à 2014	190,0	\$US	Acceptations bancaires 3 mois + 2,80 %	6,875 %	1,2000
Billets de premier rang	2004 à 2014	125,0	\$US	7,45 %	6,875 %	1,1950
Billets de premier rang	2003 à 2014	200,0	\$US	Acceptations bancaires 3 mois + 2,73 %	6,875 %	1,3425
Billets de premier rang	2003 à 2014	135,0	\$US	7,66 %	6,875 %	1,3425
Billets de premier rang	2005 à 2015	175,0	\$US	5,98 %	6,375 %	1,1781
<b>Corporation Sun Media et ses filiales</b>						
Billets de premier rang	2003 à 2008	155,0	\$US	8,17 %	7,625 %	1,5227
Billets de premier rang	2008 à 2013	155,0	\$US	Acceptations bancaires 3 mois + 3,70 %	7,625 %	1,5227
Billets de premier rang	2003 à 2013	50,0	\$US	Acceptations bancaires 3 mois + 3,70 %	7,625 %	1,5227
Crédit à terme « B »	2003 à 2009	199,3	\$US	Acceptations Bancaires 3 mois + 2,48 %	TIOL + 2,00 %	1,5175

<sup>1</sup> En vertu de l'entente, le taux de conversion inclut des frais d'échange.

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2005, 2004 et 2003

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

## 26. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

### a) Description des instruments financiers dérivés (suite)

#### i) Gestion du risque de change (suite)

Ententes de swaps sur devises et de taux d'intérêt (suite) :

*Quebecor Média inc. et ses filiales (suite)*

Certaines de ces ententes de swaps sur devises sont sujettes à un seuil quant à la valeur négative de leur juste valeur, au-delà duquel Quebecor Média inc. peut être appelée à effectuer des paiements anticipés afin de limiter le risque des tierces parties à l'entente. Ces paiements anticipés sont compensés par une réduction équivalente des engagements futurs de Quebecor Média inc. en vertu des ententes. Étant donné l'appréciation du dollar canadien par rapport à la devise américaine, Quebecor Média inc. a dû effectuer des paiements anticipés de 75,9 millions de dollars en 2005 et de 197,7 millions de dollars en 2004. Ces paiements anticipés ont été financés à même les liquidités et les facilités de crédit bancaire de Quebecor Média inc. Dans le cadre du refinancement de ses dettes le 17 janvier 2006 (note 29), Quebecor Média Inc. a réglé ses ententes de swaps sur devises et a conclu de nouveaux contrats de couverture en vertu desquelles Quebecor Média inc. n'est plus requise d'effectuer des paiements anticipés.

De plus, certaines ententes de swaps sur devises et de taux d'intérêt utilisées par Quebecor Média inc. et ses filiales comportent une option qui permet à chacune des parties de régler le contrat d'échange à une date spécifique ou à tout autre moment, à partir de la date anniversaire du contrat jusqu'à son échéance, à la valeur du marché à ce moment.

#### ii) Gestion du risque de taux d'intérêt

Les différentes filiales de la Compagnie ont conclu des ententes de swaps de taux d'intérêts pour gérer les fluctuations de taux d'intérêt. Elles se sont engagées à échanger, à intervalles fixes, le montant de l'écart entre le taux d'intérêt fixe et le taux d'intérêt variable, calculé en fonction des montants nominaux de référence.

Les montants en circulation à la fin de l'exercice terminé le 31 décembre 2005, classés par filiales et par devises, sont inclus dans le tableau ci-après :

Date d'échéance	Montant nominal	Paie/reçoit	Taux fixe	Taux variable
<b>Quebecor World Inc. et ses filiales</b>				
Mars 2006	33,0 \$US	Paie un taux fixe/ reçoit un taux variable	7,20 %	TIOL 3 mois/ plus 1,36 %
Novembre 2008	200,0 \$US	Paie un taux variable/ reçoit un taux fixe	4,88 %	TIOL 3 mois/ plus 1,53 – 1,58 %
<b>Vidéotron Itée et ses filiales</b>				
Mai 2006	90,0 \$	Paie un taux fixe/ reçoit un taux variable	5,41 %	Acceptations bancaires 3 mois
Septembre 2007	5,0 \$	Paie un taux fixe/ reçoit un taux variable	3,75 %	Acceptations bancaires 3 mois

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2005, 2004 et 2003

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

## 26. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

### b) Juste valeur des instruments financiers

La valeur comptable des espèces et quasi-espèces, des débiteurs, des emprunts bancaires, des crédateurs et des charges à payer, des dividendes à payer et du montant additionnel à payer se rapproche de leur juste valeur étant donné que ces éléments seront réalisés ou réglés à moins d'un an ou sont dus sur demande

Les instruments financiers ayant une juste valeur différente de leur valeur comptable aux 31 décembre 2005 et 2004 comprennent :

	2005		2004	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
<b>Quebecor inc.</b>				
Dette à long terme <sup>1</sup>	(149,0)	\$ (149,0)	\$ (147,3)	\$ (147,3)
Débiteurs échangeables	(405,4)	(405,4)	(692,7)	(692,7)
Gain reporté sur les débiteurs échangeables à la juste valeur	(403,5)	–	(242,2)	–
<b>Quebecor World Inc. et ses filiales</b>				
Dette à long terme <sup>1</sup>	(2 023,1)	(1 982,7)	(2 208,8)	(2 336,2)
Billets convertibles <sup>1</sup>	(134,3)	(140,5)	(135,3)	(146,5)
Conventions de fixation de taux d'intérêt	–	(12,1)	–	(6,1)
Contrats de change à terme	5,5	18,0	87,5	132,0
Ententes de swaps sur devises et de taux d'intérêt	4,2	4,2	(20,1)	(20,1)
Contrats d'échange sur marchandises	(0,1)	(0,6)	(0,1)	(1,7)
<b>Quebecor Média inc.</b>				
Dette à long terme <sup>1</sup>	(988,1)	(1 078,8)	(1 140,7)	(1 332,9)
Ententes de swaps sur devises et de taux d'intérêt	(21,5)	(261,3)	(3,9)	(241,9)
Contrat de change à terme	–	(1,8)	–	–
<b>Vidéotron Itée et ses filiales</b>				
Dette à long terme <sup>1</sup>	(971,7)	(967,4)	(888,9)	(901,1)
Ententes de swaps de taux d'intérêt	(0,9)	(0,9)	(4,6)	(4,6)
Ententes de swaps sur devises et de taux d'intérêt	(73,7)	(135,0)	(45,5)	(72,3)
Contrat de change à terme	–	(0,2)	(8,4)	(8,4)
<b>Corporation Sun Media et ses filiales</b>				
Dette à long terme <sup>1</sup>	(466,3)	(476,1)	(484,3)	(507,7)
Ententes de swaps sur devises et de taux d'intérêt et contrat de change à terme	(154,1)	(186,5)	(147,4)	(169,8)
<b>Groupe TVA Inc. et ses filiales</b>				
Dette à long terme <sup>1</sup>	(107,1)	(107,1)	(34,9)	(34,9)

<sup>1</sup> Incluant la tranche à court terme.

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2005, 2004 et 2003

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

## 26. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

### b) Juste valeur des instruments financiers (suite)

La juste valeur des passifs financiers est fondée essentiellement sur le calcul des flux monétaires actualisés en utilisant les taux de rendement ou le cours du marché en fin d'exercice d'instruments similaires ayant la même échéance. La juste valeur des instruments financiers dérivés est estimée en utilisant le cours du marché en fin d'exercice et reflète le montant que la Compagnie recevrait ou devrait payer si ces contrats étaient terminés à ces dates.

### c) Gestion du risque d'échange de marchandises

Quebecor World Inc., secteur Imprimerie, a conclu des contrats d'échange de marchandises afin d'être en mesure de gérer une partie du risque auquel l'exposent les fluctuations des prix du gaz naturel en Amérique du Nord. Quebecor World Inc. s'est engagée à échanger, sur une base mensuelle, le montant de l'écart entre le prix fixe et le prix variable d'un indice canadien de prix du gaz naturel, calculé en fonction d'une quantité nominale de 0,2 million de gigajoules en 2006 (au prix moyen de 9,845 \$US/gigajoule au 31 décembre 2005) et le montant de l'écart entre le prix fixe et le prix variable d'un indice américain de prix du gaz naturel de 2,2 millions de MMBTU en 2006 (au prix moyen de 10,909 \$US/MMBTU au 31 décembre 2005).

### d) Gestion du risque de crédit

La Compagnie est sujette à des pertes sur créances découlant de défauts de paiement par des tierces parties lors de l'utilisation d'instruments financiers.

Lorsque la Compagnie s'engage dans des contrats dérivés, les tierces parties sont des banques internationales et canadiennes ayant une cote de crédit d'au moins A- de Standard & Poor's ou de A3 de Moody's et sont assujetties à des concentrations maximales du risque de crédit. La Compagnie ne prévoit pas que les tierces parties ne puissent faire face à leurs obligations.

Dans le cours normal de ses activités, la Compagnie évalue régulièrement la situation financière de ses clients et examine l'historique de crédit pour tout nouveau client. Au 31 décembre 2005, aucun client n'avait un solde représentant une partie importante du chiffre consolidé des comptes clients de la Compagnie. La Compagnie établit une provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit propre à ses clients et des tendances historiques.

La Compagnie croit que la diversité de sa clientèle par produits et par secteurs géographiques sert à réduire son risque de crédit ainsi qu'à se prémunir contre les fluctuations de la demande sur les marchés locaux ou pour ses gammes de produits. La Compagnie a conclu des contrats à long terme avec la plupart de ses clients importants du secteur Imprimerie. Ces contrats comportent habituellement des clauses de rajustement de prix fondées sur le coût du papier, de l'encre et de la main-d'œuvre. La Compagnie ne croit pas être exposée à un niveau de risque de crédit plus élevé que la normale à l'égard de ses clients.

## 27. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Au cours de l'exercice, la Compagnie a effectué des achats et a encouru des dépenses de loyers avec des compagnies affiliées pour un montant de 19,5 millions de dollars (15,4 millions de dollars en 2004 et 15,3 millions de dollars en 2003), compris dans le coût des ventes et frais de vente et d'administration. La Compagnie a effectué des ventes à des compagnies affiliées de 0,5 million de dollars (0,4 million de dollars en 2004 et 0,3 million de dollars en 2003). Ces transactions ont été conclues et comptabilisées à la valeur d'échange.

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2005, 2004 et 2003

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

## 28. RÉGIMES DE RETRAITE ET AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES À LA RETRAITE

La Compagnie offre à ses employés divers régimes de retraite à prestations déterminées de type à prestations uniformes et de type fin de carrière avec des clauses d'indexation allant jusqu'à 2 %. La politique de la Compagnie est de maintenir ses cotisations à un niveau permettant de pourvoir aux prestations. Les différents régimes de retraite de la Compagnie ont fait l'objet d'évaluations actuarielles à au moins une reprise au cours des trois dernières années et feront l'objet d'évaluations à au moins une reprise au cours des trois prochaines années.

La Compagnie offre à ses employés admissibles des avantages complémentaires à la retraite. Les coûts de ces avantages, qui sont essentiellement des prestations de soins de santé, sont comptabilisés durant la période de service actif des employés.

Les tableaux suivants font le rapprochement entre la variation des obligations découlant des régimes et la juste valeur des éléments d'actif des régimes pour les exercices terminés les 31 décembre 2005 et 2004 et l'état de la capitalisation des régimes à ces dates, à l'exception du secteur Imprimerie pour lequel les dates d'évaluation sont les 30 septembre 2005 et 2004 :

	Régimes de retraite		Avantages complémentaires à la retraite	
	2005	2004	2005	2004
<b>Variation des obligations découlant des régimes</b>				
Obligations au début de l'exercice	1 675,1	\$ 1 681,5	\$ 114,9	\$ 159,7
Coût des prestations au titre des services rendus	57,9	61,1	3,1	3,5
Frais d'intérêts	100,5	101,9	6,9	9,4
Cotisations des participants	16,6	14,2	2,3	2,7
Perte (gain) actuariel(le)	166,4	(14,5)	15,2	(18,5)
Prestations et règlements payés	(110,0)	(98,0)	(11,5)	(12,7)
Modifications des régimes	5,6	(1,7)	(4,2)	(16,9)
(Gain) perte sur compression et sur désinvestissement	(11,4)	1,6	(3,2)	(7,8)
Autres	-	-	-	1,9
Fluctuations de change	(47,5)	(71,0)	(2,4)	(6,4)
<b>Obligations à la fin de l'exercice</b>	<b>1 853,2</b>	<b>\$ 1 675,1</b>	<b>\$ 121,1</b>	<b>\$ 114,9</b>

	Régimes de retraite		Avantages complémentaires à la retraite	
	2005	2004	2005	2004
<b>Variation des éléments d'actif des régimes</b>				
Juste valeur de l'actif des régimes au début de l'exercice	1 166,0	\$ 1 005,9	\$ -	\$ -
Rendement réel sur l'actif des régimes	125,7	113,2	-	-
Cotisations de l'employeur	83,2	174,1	9,2	10,0
Cotisations des participants	16,6	14,2	2,3	2,7
Prestations et règlements payés	(110,0)	(98,0)	(11,5)	(12,7)
Fluctuations de change	(25,0)	(43,4)	-	-
<b>Juste valeur de l'actif des régimes à la fin de l'exercice</b>	<b>1 256,5</b>	<b>\$ 1 166,0</b>	<b>\$ -</b>	<b>\$ -</b>

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2005, 2004 et 2003

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

## 28. RÉGIMES DE RETRAITE ET AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES À LA RETRAITE (suite)

Au 31 décembre 2005, les actifs des régimes comprenaient des actions de la Compagnie et ses filiales représentant un montant de 2,7 millions de dollars (2,1 millions de dollars au 31 décembre 2004).

Les actifs du régime sont constitués de :

	2005	2004
Titres de capitaux propres	60,9 %	58,8 %
Titres de créance	37,0	37,5
Autres	2,1	3,7
	100,0 %	100,0 %

	Régimes de retraite		Avantages complémentaires à la retraite	
	2005	2004	2005	2004

### Rapprochement de l'état de la capitalisation

Excédent des obligations découlant des régimes sur la juste valeur des éléments d'actif à la fin de l'exercice	(596,8) \$	(509,1) \$	(121,1) \$	(114,9) \$
Perte actuarielle non constatée (Actif net) obligation transitoire nette non constaté(e)	564,3	475,4	26,3	12,6
	(9,8)	(11,8)	0,5	0,6
Coût (bénéfice) des prestations au titre des services passés non constatés	34,3	36,2	(20,3)	(18,2)
Rajustement au titre des cotisations du quatrième trimestre	5,8	4,3	1,9	2,2
Provision pour moins-value	(17,3)	(16,4)	–	–
Autres	(0,1)	(0,1)	–	–
<b>Montant net constaté</b>	<b>(19,6) \$</b>	<b>(21,5) \$</b>	<b>(112,7) \$</b>	<b>(117,7) \$</b>

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2005, 2004 et 2003

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

## 28. RÉGIMES DE RETRAITE ET AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES À LA RETRAITE (suite)

Les montants suivants se rapportent aux régimes qui ne sont pas entièrement capitalisés, comprenant les obligations au titre des prestations et la juste valeur de l'actif des régimes :

	Régimes de retraite		Avantages complémentaires à la retraite	
	2005	2004	2005	2004
Obligations au titre des prestations	(1 846,8) \$	(1 502,8) \$	(121,1) \$	(114,9) \$
Juste valeur de l'actif des régimes	1 249,3	984,8	–	–
<b>Situation de capitalisation – Déficit des régimes</b>	<b>(597,5) \$</b>	<b>(518,0) \$</b>	<b>(121,1) \$</b>	<b>(114,9) \$</b>

Les montants constatés aux bilans consolidés sont les suivants :

	Régimes de retraite		Avantages complémentaires à la retraite	
	2005	2004	2005	2003
Passif au titre des prestations constituées	(107,7) \$	(118,7) \$	(112,7) \$	(117,7) \$
Actif au titre des prestations constituées	88,1	97,2	–	–
<b>Montant net constaté</b>	<b>(19,6) \$</b>	<b>(21,5) \$</b>	<b>(112,7) \$</b>	<b>(117,7) \$</b>

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2005, 2004 et 2003

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

## 28. RÉGIMES DE RETRAITE ET AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES À LA RETRAITE (suite)

Les éléments du coût net des régimes sont les suivants :

	Régimes de retraite			Avantages complémentaires à la retraite		
	2005	2004	2003	2005	2004	2003
Coût des prestations au titre des services rendus	57,9	\$ 61,1	\$ 57,7	\$ 3,1	\$ 3,5	\$ 3,1
Frais d'intérêts	100,5	101,9	100,9	6,9	9,4	10,3
Rendement réel sur l'actif des régimes	(125,7)	(113,2)	(147,4)	–	–	–
(Gain) perte actuarielle	166,4	(14,5)	144,4	15,2	(18,5)	9,5
Coût (bénéfice) des prestations au titre des services passés	5,6	0,3	2,3	–	–	(0,3)
Perte sur compression, modifications des régimes et autres	4,4	3,9	6,1	(6,2)	(15,0)	–
Éléments de la charge au titre des avantages futurs, avant ajustement pour la prise en compte de l'échéance à long terme	209,1	39,5	164,0	19,0	(20,6)	22,6
Différence entre le rendement réel et prévu sur l'actif des régimes	32,2	18,1	52,4	–	–	–
Report des montants créés au cours de la période :						
Perte (gain) actuariel(le)	(166,4)	14,5	(144,4)	(15,2)	18,5	(9,5)
Coûts des prestations au titre des services passés	(5,6)	(0,3)	(2,3)	–	–	0,3
Modifications des régimes et autres	5,1	2,0	(3,0)	–	16,9	–
Amortissement de montants reportés précédemment :						
Perte nette actuarielle	17,6	16,4	8,4	0,8	2,6	2,2
Coût (bénéfice) des prestations au titre des services passés	1,6	3,0	1,2	1,6	(0,4)	(0,3)
Obligation transitoire	(1,5)	(1,5)	(1,5)	0,1	–	0,1
Rajustements totaux visant à tenir compte de l'échéance à long terme de la charge au titre des avantages sociaux	(117,0)	52,2	(89,2)	(12,7)	37,6	(7,2)
Provision pour moins-value	1,0	2,6	1,1	–	–	–
<b>Coût net des régimes</b>	<b>93,1</b>	<b>\$ 94,3</b>	<b>\$ 75,9</b>	<b>\$ 6,3</b>	<b>\$ 17,0</b>	<b>\$ 15,4</b>

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2005, 2004 et 2003

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

## 28. RÉGIMES DE RETRAITE ET AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES À LA RETRAITE (suite)

La charge ayant trait aux régimes de retraite à cotisations déterminées pour l'exercice 2005 se chiffrait à 23,5 millions de dollars (26,8 millions de dollars en 2004 et 36,3 millions de dollars en 2003). La charge des régimes à contributions déterminées comprenait les contributions à des régimes multiemployeurs de 8,2 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 décembre 2005 (9,4 millions de dollars en 2004 et 11,0 millions de dollars en 2003).

De plus, le montant total au comptant payé ou payable pour les avantages sociaux futurs des employés de tous les régimes, qui est constitué des cotisations de la Compagnie à ses régimes de retraite capitalisés, des sommes versées directement aux bénéficiaires au titre de ses autres régimes non capitalisés, des cotisations à ses régimes à cotisations déterminées, et des cotisations au régime interentreprises à prestations déterminées, était de 103,7 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 décembre 2005 (137,4 millions de dollars en 2004 et 127,5 millions de dollars en 2003).

Les taux moyens pondérés découlant des hypothèses utilisées pour déterminer la charge de retraite de la Compagnie sont les suivants :

	Régimes de retraite			Avantages complémentaires à la retraite		
	2005	2004	2003	2005	2004	2003
<b>Obligations découlant des régimes</b>						
Actualisation	5,3 %	5,9 %	6,0 %	5,3 %	6,0 %	5,9 %
Augmentation de la rémunération	3,4	3,4	3,5	—	—	—
<b>Charge de retraite périodique</b>						
Actualisation	5,9 %	6,0 %	6,7 %	6,0 %	5,9 %	6,8 %
Rendement prévu sur l'actif des régimes <sup>1</sup>	7,6	7,8	8,1	—	—	—
Augmentation de la rémunération	3,4	3,5	3,4	—	—	—

<sup>1</sup> Après honoraires professionnels et de gestion.

La tendance du taux présumé du coût des soins de santé utilisé dans le calcul de l'obligation au titre des avantages complémentaires à la retraite constitués était de 8,2 % pour les régimes de Quebecor World Inc. et de 7,8 % pour les régimes de Quebecor Média inc. à la fin de 2005. Selon les prévisions, le coût devrait diminuer graduellement au cours des six prochaines années pour s'établir à 4,5 % et à 5,0 % et demeurer à ce niveau par la suite, respectivement pour les régimes de Quebecor Média inc. et de Quebecor World Inc. Un changement de 1 % de ce taux aurait les effets suivants :

Analyse de sensibilité	Avantages complémentaires à la retraite	
	Augmentation de 1 %	Diminution de 1 %
Incidence sur les coûts des services et d'intérêt	1,4 \$	(1,3) \$
Incidence sur l'obligation au titre des prestations	14,2	(11,5)

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2005, 2004 et 2003

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

---

## 29. ÉVÉNEMENTS SUBSÉQUENTS

Le 16 janvier 2006, Quebecor World Inc., secteur Imprimerie, a annoncé la signature d'un protocole d'entente avec la Société Générale Corporate and Investment Banking visant une facilité de crédit à long terme équivalent à 136,0 millions d'euros consentie à l'égard de l'achat par la Société de rotatives MAN Roland, dans le cadre de son programme de réoutillage nord-américain annoncé précédemment. Cette facilité non garantie sera utilisée au cours des prochains 25 mois et remboursée sur 10 ans.

Le 17 janvier 2006, Quebecor Média inc. a émis de nouveaux billets de premier rang pour un montant de 525,0 millions de dollars US en capital échéant en mars 2016 et portant intérêt à un taux de 7,75 %. De plus, Quebecor Média inc. a conclu de nouveaux crédits bancaires comportant un prêt à terme « A » échéant en janvier 2011 pour un montant de 125,0 millions de dollars, un prêt à terme « B » venant à échéance en janvier 2013 pour un montant de 350,0 millions de dollars US et un crédit rotatif de cinq ans pour un montant total de 100,0 millions de dollars. Les fonds en provenance des nouveaux billets de premier rang et des nouveaux prêts à terme « A » et « B », en sus d'emprunts en vertu du crédit bancaire renouvelable existant de Vidéotron Itée et d'un nouvel emprunt bancaire de Corporation Sun Media, ont servi au rachat d'un montant de 561,6 millions de dollars US en capital des billets de premier rang en circulation de Quebecor Média inc. et de 275,6 millions de dollars US en capital à échéance des billets à escompte en circulation de Quebecor Média inc., portant intérêt à 11,125 % et à 13,750 % respectivement, selon les termes des offres déposées le 16 décembre 2005. La contrepartie versée pour chaque billet de premier rang était de 1 083,49 dollars US par tranche de 1 000 dollars US de capital et de 1 042,64 dollars US par tranche de 1 000 dollars US de capital à échéance pour chaque billet à escompte. La contrepartie inclut une prime de dépôt de 30,00 dollars US par tranche de 1 000 dollars US de capital (ou de capital à échéance dans le cas des billets à escompte) pour les billets déposés avant le 30 décembre 2005. Par suite du rachat, Quebecor Média inc. a comptabilisé une perte de 332,0 millions de dollars incluant l'excédent de la contrepartie payée de 1,3 milliard de dollars sur la valeur comptable des billets et des contrats de couverture, ainsi que la radiation de frais de financement.